

SARDIEU **2020**
SARDIEU.info

BULLETIN COMMUNAL N°38

Notre village isérois en plein cœur de la Bièvre



SOMMAIRE

SARDIEU 2020	01
SOMMAIRE	02
MOT DU MAIRE	03
ACCUEIL MAIRIE	04
CNI PASSEPORT CARTE GRISE	05
INFOS LEGALES	06
VILLAGE PROPRE	07
INFOS PRATIQUES	08
VIE ASSOCIATIVE	09
BUDGET 2019	10 - 11
TRAVAUX 2019	12 - 15
MAIRIE / C.C.A.S.	16 - 17
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	18 - 19
ECOLE DE SARDIEU	20 - 22
CANTINE GARDERIE	23
GUIDE PRATIQUE	24 - 25
CALENDRIER DES FÊTES	26 - 27
C.A.S. Comité d'Animation de Sardieu	28 - 29
BOULANGERIE	30
A.C.C.A.	31
AMICALE BOULES	32 - 33
BLES D'OR	34 - 35
EVEIL DE SARDIEU	36
YOGA POUR TOUS	37
TWIRLING SPORT	38 - 39
SOU DES ECOLES	40
UNION PAROISSIALE	41
A.A.C.S.	42 - 44
BASE ADO	45
BIEVRE ISERE	46 - 47
EMPLOI + PRIME AIR BOIS	48 - 49
INCIVILITES	50
SICTOM DES PAYS DE LA BIEVRE	51
FETE DE L'ECOLE	52 - 53
SARDIEU 2019 EN IMAGES	54 - 55
FÊTE DES VOISINS	56 - 57
CARTES POSTALES ANCIENNES	58 - 59
FOIRE DE PRINTEMPS 2020	60

Bulletin d'information communale

N° 38

Janvier 2020

Publication annuelle

Tirage : 550 exemplaires

Tous droits réservés

COPYRIGHT © 2020 SARDIEU

Directeur de publication : Raymond ROUX, Maire

Coordination, rédaction : Maud PIBOU, adjointe au maire avec la Commission Communication

Crédit photo : Véronique BALLY

Infographie : adm@432music.org (Gillonnay)

Imprimerie : ROCHAT (Saint Etienne de Saint Geors)

Le bulletin communal est distribué à toutes les familles résidentes à Sardieu

www.sardieu.info

Disponible 24h/24 et 7j/7

Les comptes-rendus des conseils municipaux, les publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le calendrier des manifestations culturelles et sportives, le bulletin communal, les petites annonces et les informations de la mairie, des associations et des entreprises de Sardieu.

Statistiques de fréquentation du site

Total des visiteurs en 2019 = 68 102 visites

Moyenne journalière : 186 visites/jour

Correspondante locale de presse

Le correspondant local de presse du quotidien « **Le Dauphiné Libéré** » est à votre disposition sur la commune de Sardieu. Particuliers, associations, sociétés, si vous souhaitez faire publier un article vous pouvez contacter :

Véronique BALLY

137 Chemin Neuf

38260 SARDIEU

Mobile : **06 61 31 76 72**

E-mail : vero.bally@gmail.com

2020
SARDIEU.info





*Je vous présente ainsi qu'à vos proches
mes meilleurs vœux pour l'année 2020.*

Des vœux de bonne santé, des vœux de joie et de bonheur, des vœux de réussite dans tous vos projets personnels ou professionnels. Des vœux de réussite à la jeune génération, pour leurs études ou leur première recherche d'emploi. Des vœux de bon rétablissement à tous les malades et à tous ceux qui souffrent, moralement ou physiquement. Des vœux de courage à ceux qui ont perdu un être cher, je partage leur peine.



2020 sera l'arrivée du très haut débit sur la commune. D'importants travaux ont déjà été réalisés et les raccordements devraient bientôt commencer.



Le plan local d'urbanisme (PLUI) est opérationnel depuis le 16 décembre 2019. Vous pouvez désormais le consulter sur le site de Bièvre Isère Communauté ou en mairie et sur le site sardieu.info.

2020 sera une année électorale, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars à la salle des fêtes, pour une meilleure accessibilité.

Avec une certaine émotion, je vous annonce que je ne serai pas candidat. Je remercie les équipes successives qui ont œuvré à mes côtés à la gestion de la commune. Elles ont validé et permis toutes les réalisations effectuées sur la commune durant ces 19 années.

Je souhaite pleine réussite à l'équipe municipale que vous choisirez en mars prochain.

Une nouvelle page va se tourner pour moi, mais quand on a la chance de pouvoir encore tourner des pages, il faut savoir en profiter.

La population municipale de la commune communiquée par l'INSEE fin 2019 est de 1124 habitants.

Que 2020 apporte le meilleur à chacun d'entre vous.



Bonne année 2020

Le Maire
Raymond Roux

ACCUEIL MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public

du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h

☎ : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81

E-mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous.



PHOTOCOPIES

A4 noir et blanc recto	0,20 €
recto verso	0,30 €
A4 couleur recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 noir et blanc recto	0,40 €
recto verso	0,60 €
A3 couleur recto	0,80 €
recto verso	1,20 €

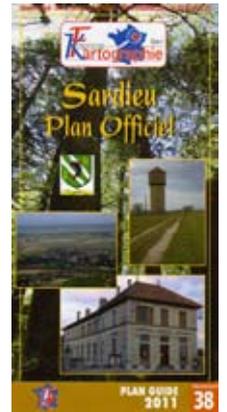


DEFIBRILLATEUR

Appareil à la disposition de tous
Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

PLAN DE SARDIEU

Le plan de notre commune est disponible gratuitement en mairie.



EXTRAITS DU CADASTRE

Relevé de propriété	0,20 €
Plan A4 noir et blanc	0,20 €
couleur	0,40 €
A3 noir et blanc	0,40 €
couleur	0,80 €

ENVOI DE FAX

La page 0,50 €



TRANSPORTS COLLECTIFS

Les horaires sont disponibles en mairie.

Contact : Office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 61 43

Bureau SNCF à l'office de Tourisme Bièvre Isère à la Côte Saint André

04 74 20 48 80

SITES INTERNET

www.itinistere.fr

www.transisere.fr

0820 08 38 38 = 0,12 €/minute

www.oura.com

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES 12 naissances

MARIAGE 1 mariage

DÉCÈS 7 décès

La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes ou des familles.





Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

MES DÉMARCHES à portée de clic!

à portée de clic!

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le réceptionne de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.



Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.



Je reçois mon permis à mon domicile.

- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Le 19 juillet, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté à l'unanimité **la réforme de l'élaboration et de la mise à jour des listes électorales**. Ces nouvelles règles, qui demandent une refonte complète de la gestion des listes électorales, s'appliqueront à partir de 2019. Jusqu'à fin 2018, pour pouvoir voter, il fallait être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année qui précède des élections. **La réforme prévoit donc la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} Vendredi précédant un scrutin, soit 30 jours ouvrés avant le vote.** Pour les Français acquérant la majorité entre les deux tours d'un scrutin, il leur sera possible de voter au second tour. A l'instar des jeunes majeurs, les personnes naturalisées seront automatiquement inscrites sur les listes. Les Français de l'étranger bénéficient actuellement de la double-inscription : ils devront désormais choisir entre s'inscrire sur les listes consulaires de leur lieu de résidence à l'étranger ou sur les listes de leur commune de rattachement. La modernisation de la gestion des listes électorales est rendue possible grâce à la dématérialisation des données. Un Répertoire Electoral Unique (REU) a été créé et est géré par l'INSEE, permettant d'apporter une réponse au problème des doubles-inscriptions mises en évidence par le rapport de la mission d'information. Les maires garderont cependant le pouvoir d'inscription et de radiation.



STATIONNEMENT DEVANT L'ECOLE

Rappel : les véhicules qui se garent Chemin Neuf face à la mairie et à l'école perturbent fortement la sécurité de la circulation. La gendarmerie est chargée de contrôler le stationnement, pour les contrevenants l'amende sera de 135 €. Il est aussi interdit de se garer devant ou dans la montée du chemin accédant à l'école. Les parkings autour de l'église sont à disposition.



« LE BRULAGE A L'AIR LIBRE EST INTERDIT »

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. *Pourquoi cette interdiction ?* Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ? Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien des massifs floraux ou encore les feuilles mortes, les épluchures etc...

Qui doit respecter cette interdiction ? Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée. En cas de non-respect, une contravention pouvant aller jusqu'à 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

Que faire des déchets verts ? Il est possible de déposer les déchets verts en déchetterie ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.



NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral n° 97-5126 stipule : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores telles que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le bruit peut être en effet sanctionné par le code pénal et celui de la santé publique et peut aller d'une amende (68 € ou 450 € selon le cas) jusqu'à des dommages et intérêts. Toutefois, la médiation est conseillée dans tous les cas, car les procédures passent par une conciliation.

Le site de l'administration « service-public.fr » a un dossier complet sur les nuisances sonores : vosdroits.service-public.fr





VILLAGE PROPRE 2019

Pour la seconde fois, les habitants se mobilisaient un samedi matin pour le nettoyage des voiries communales.

L'opération « Village Propre » est à l'initiative de quelques associations qui tiennent à ce que le village reste propre.

Une manière de faire face aux multiples incivilités qui ne cessent d'augmenter.

Les cannettes de bière ou soda jetées au bord des chemins, les débris déposés « à la sauvage » dans un bois et tant d'autres déchets !

Plusieurs équipes ratissent les kilomètres de chemins de Sardieu en traquant le moindre débris.

Avec le soutien logistique de la commune et de la Compostière de Montremond, les bénévoles ont collecté des mètres cubes de déchets cette année encore et ont reçu les remerciements d'André Gay, président du Sictom de la Bièvre.



1 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE

2 VOTRE SIGNALEMENT EST RECU PAR LE REFERANT DE LA COMMUNE

3 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ELIMINER L'AMBROISIE



L'ambrosie, un enjeu de santé publique en Auvergne Rhône-Alpes et en Auvergne : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. La région Rhône-Alpes est la plus touchée en France. Agir contre l'expansion et la prolifération de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire ? Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup, je signale la zone infestée par un des moyens suivants, par mail : contact@signalement-ambrosie.fr ou par téléphone : **0 972 376 888** Votre signalement sera communiqué à la mairie concernée qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants. Site internet www.signalement-ambrosie.fr

Référents ambrosie pour la commune : Cyril Ogier et Philippe Veyron.

Ma ruche je l'aime, je la déclare !

Déclaration annuelle de ruches : du 1er septembre au 31 décembre
La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.



Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre).

FRELONS ASIATIQUES

<https://www.frelonsasiatiques.fr>

Faire le signalement au GDS 38 : **09 74 50 85 85**
info@gds38.asso.fr

Bièvre Isère Communauté a signé une convention avec le groupement de défense sanitaire (GDS) et prend en charge à 50 % les **frais d'intervention pour la destruction d'un nid.**

Le Département de l'Isère prend à sa charge les 50 % restants.

Animal perdu ou trouvé, que faire ?

Dans tous les cas prévenir le secrétariat de Mairie au 04 74 20 24 69

Pour un animal perdu, la mairie prendra l'information et vous rappellera si votre animal a été signalé trouvé. Pour un animal trouvé, la mairie le dirigera vers la SACPA, fourrière animale de RENAGE où le propriétaire pourra le récupérer.





LISTE DES ASSOCIATIONS

DENOMINATION	PRESIDENT ou RESPONSABLE	TELEPHONE / E-MAIL
A.A.C.S. (Association des Anciens Combattants de Sardieu)	M. LAMY Yves 19 lotissement des Ligodières 38260 SARDIEU	04 74 20 31 34
ACCA CHASSE	M. ARDAIN Pierre-Julien 104 Combe du Bessey 38260 SARDIEU	04 74 20 37 12
AMICALE BOULES	M. GUILLAUD Hervé 100 Route de Châtenay 38260 SARDIEU	04 74 20 60 72 herve.guillaud@orange.fr
Comité d'Animation de Sardieu	Mme GUILLON Colette 118 Chemin de la Rivoire 38260 SARDIEU	04 74 20 28 86
LES BLES D'OR	M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude 203 Route de la Côte St André 38260 SARDIEU	04 74 20 54 50
L'EVEIL MUSIQUE	M. BOUVIER Eric 57 Chemin de l'Ardelier 38260 SARDIEU et M. VIAL Franck	04 74 20 61 19 04 76 65 15 68
SOU DES ECOLES	Mme GANET Blandine 53 Avenue Jongkind 38260 LA CÔTE SAINT ANDRE	06 03 77 05 47
TWIRLING-SPORT	Mme BUENERD Yvette 850 Chemin des Croix 38260 LE MOTTIER	04 74 58 42 30 buenerdyvette@orange.fr
UNION PAROISSIALE	M. BRENIER Robert 103 Vie de St Siméon 38260 SARDIEU	04 74 20 53 12
YOGA POUR TOUS	M. PARCEL Didier 116 Route de Châtenay 38260 SARDIEU	06 82 57 35 10
BIBLIOTHEQUE Structure municipale	Mme DEBRET Claudine 126 Lot. le Clos des Vignes 38260 SARDIEU	04 74 57 62 28 bibliotheque.sardieu@orange.fr
CANTINE & GARDERIE Structure municipale	M. ROUX Raymond Mairie 38260 SARDIEU	04 74 20 38 92 mairie.sardieu@wanadoo.fr

GROUPE DE MARCHÉ DU VENDREDI

La marche, c'est bon pour la santé !

Pour rester en forme, venez marcher 1 à 2 heures environ sur les chemins et routes de Sardieu. Pas d'inscription, pas de cotisation, pas d'obligation, pas de téléphone pour prévenir ... Simplement se trouver à la salle des fêtes de Sardieu à 14 heures le vendredi. Si vous pensez que vous ne marchez pas assez vite ou pas assez longtemps, ce n'est pas un problème, des groupes peuvent se former en fonction des aptitudes de chacun. Vous pouvez également venir accompagné d'une connaissance ou ami (e), le fait de marcher n'empêche pas de parler ! Nous marchons principalement de novembre à avril. En effet, l'été il y a le jardin, les vacances etc. Mais toutes les possibilités sont ouvertes selon vos désirs et vos idées !



ARMES DE CHASSE OU DE TIR

INFO PREFECTURE DE L'ISERE

A compter du 1er Janvier 2020, la réglementation relative à la détention d'armes de chasse ou de tir sportif pour les particuliers, déclarations et autorisations d'acquisition d'armes, sera centralisée à la Préfecture de l'Isère, à Grenoble, pour l'ensemble du département. Par conséquent, les services de la Sous-Préfecture de Vienne ne prendront plus en charge les déclarations et demandes d'autorisation d'armes à compter de cette date. Toutes les demandes devront être adressées par voie postale à l'adresse suivante :

**Préfecture de l'Isère
Direction des sécurités
Bureau de l'ordre public
12 place de Verdun
38000 Grenoble**

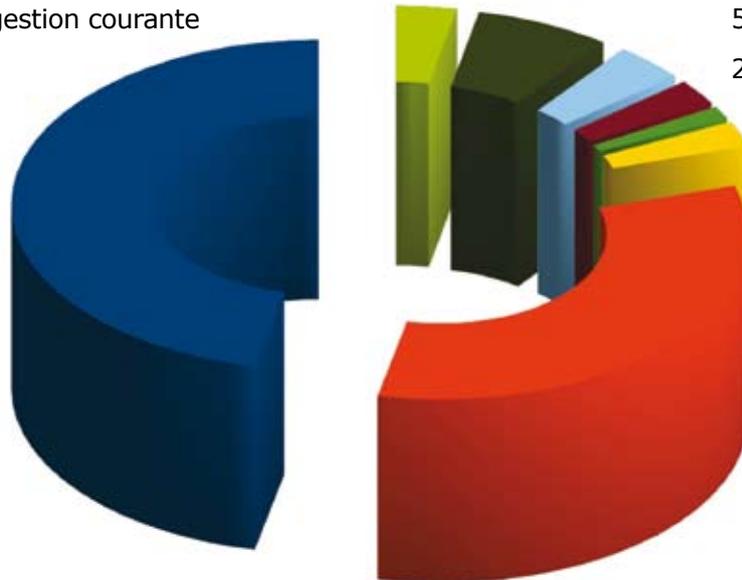
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N287>

BUDGET 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

805 987,37 €

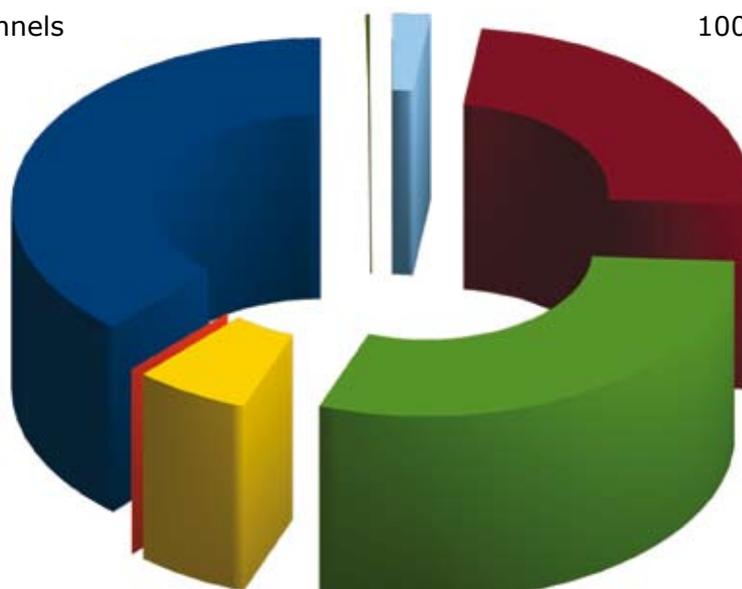
■ Charges à caractère général	376 227,35 €	46,67 %
■ Charges de personnel et frais assimilés	266 800,00 €	33,10 %
■ Atténuations de produits	20 000,00 €	2,48 %
■ Dépenses imprévues	10 000,00 €	1,24 %
■ Virement à la section d'investissement	20 000,00 €	2,48 %
■ Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 934,18 €	3,71 %
■ Autres charges de gestion courante	57 366,00 €	7,11 %
■ Charges financières	25 659,84 €	3,18 %



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

805 987,37 €

■ Résultat d'exploitation reporté	308 574,37 €	38,28 %
■ Atténuations de charges	200,00 €	0,02 %
■ Vente de produits fabriqués, prestations de services	48 950,00 €	6,07 %
■ Impôts et taxes	238 000,00 €	29,52 %
■ Dotations, subventions et participations	193 953,00 €	24,06 %
■ Autres produits de gestion courante	16 210,00 €	2,01 %
■ Produits exceptionnels	100,00 €	0,01 %





BUDGET 2019

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

133 337,90 €

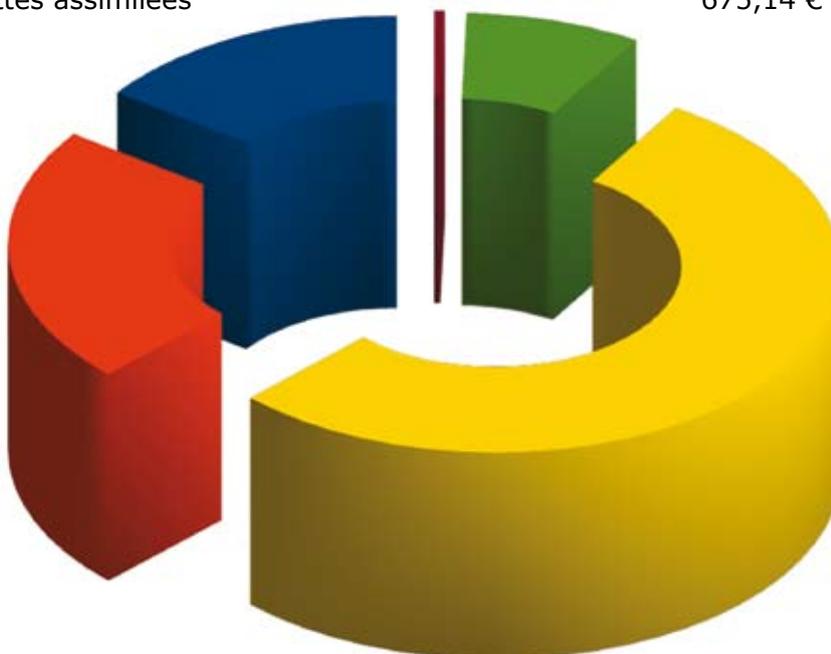
■ Immobilisations corporelles	59 000,00 €	44,24 %
■ Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	11,24 %
■ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	6 997,78 €	5,24 %
■ Emprunts et dettes assimilées	52 340,12 €	39,25 %



RECETTES D'INVESTISSEMENT

133 337,90 €

■ Virement de la section d'exploitation (recettes)	20 000,00 €	14,99 %
■ Opérations d'ordre de transfert entre section	29 934,18 €	22,44 %
■ Immobilisations corporelles	71 732,58 €	53,79 %
■ Subventions d'investissement	10 996,00 €	8,24 %
■ Emprunts et dettes assimilées	675,14 €	0,50 %



Tous les détails du budget communal (investissement, fonctionnement, recettes, dépenses) sont disponibles en mairie et ouverts à tous.

Voiries communales

Le broyage des bordures et voiries communales

Le broyage s'effectue deux fois par an sur les chemins communaux.

Une fois en juin et une autre en août sur l'intégralité des voies (y compris les chemins agricoles). Cette opération vise à entretenir les voies pour améliorer la visibilité et la circulation mais aussi à réduire l'envahissement de l'ambrosie qui prolifère au mois d'août.

La société Gabillon de Pommier de Beaurepaire était en charge du nettoyage cette année encore.

Deux engins sont nécessaires, un broyeur et une épareuse pour éclaircir les kilomètres de voiries.



Elagage des arbres

En mars 2019, l'entreprise Victor Jacomelli était à l'ouvrage afin d'élaguer les arbres situés sur la place de l'église, la place face à la boulangerie, dans l'ancienne cour de l'école, dans le pré de la cure et dans la cour de la salle polyvalente. L'élagage des arbres est effectué environ tous les quatre ou cinq ans.





TRAVAUX 2019

Travaux de voirie

- La restructuration de la chaussée et un revêtement bicouche sur le chemin des Blaches sur un linéaire de 900 mètres.
- La reprise des bordures de chaussée vie de Saint Siméon et Route de Châtenay.
- Un revêtement bicouche sur l'impasse menant à la maison de Fabrice Tignel rue de la Perroche.
- Des travaux de pose de caniveaux et de canalisation d'eau pluviale Chemin Neuf.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GMTP de Pommier de Beaurepaire. Le coût des travaux s'élève à 24 946,15 € HT. Le conseil départemental nous a accordé une subvention de 8731 €.



Rappel aux riverains suite aux dégâts de la neige

Suite à l'épisode neigeux mi-novembre, la mairie de Sardieu demande aux riverains et propriétaires de bien vouloir tailler les arbres et enlever les branchages tombés sur la voirie publique et les chemins ruraux. Le maire rappelle que les arbres ne doivent pas surplomber les voiries publiques et que les haies doivent être taillées en largeur et en hauteur (deux mètres réglementaires). Merci de votre compréhension.



Chemin de la Combe



Chemin des Ligodières



Notre clocher s'était arrêté de sonner.

Nous avons donc changé les trois chaînes et un moteur des cloches de l'église.

Les travaux ont été effectués par la Société Annécienne pour un montant de 1870 € HT.

Depuis les cloches sonnent de nouveau et les coqs chantent encore à Sardieu.

Devenus vétustes les volets de l'appartement situé au-dessus de la Mairie ont été changés par l'entreprise SMD de Sardieu pour un montant de 1617 € HT.





TRAVAUX 2019



La porte d'entrée de la cure a été changée suite à sa détérioration par vandalisme.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Proponnet de Beaurepaire. Le coût des travaux s'élève à 3181,74 € HT.

Un colombarium de six cases et un jardin du souvenir ont été créés au cimetière par l'entreprise Manchon marbrerie de La Côte Saint André.

La plateforme en béton désactivé a été réalisée par l'entreprise Ogier Mickaël de Marcilloles.

Le coût des travaux s'élève à 7704 € HT.



Un poteau d'incendie défectueux a été changé chemin des Tilleuls par l'entreprise ARES TP basée à La Côte Saint André pour un montant de 2023,53 € HT.

Une alarme incendie a été installée dans le bâtiment Mairie Ecole, au rez de chaussée et à l'étage les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurofeu de Saint Blaise du Buis pour un montant de 6588 € HT.

Le matériel informatique de la Mairie et de la cantine a été remplacé par la société JVS Mairistem pour un montant de 4426,83 € HT.



Remise des dictionnaires aux futurs sixièmes

Le dernier jour de classe pour les CM2 était marqué aussi par la remise des dictionnaires par Monsieur le Maire (assisté des deux secrétaires de mairie, Audrey Bajat et Sonia Boulma).

Un symbole pour les futurs collégiens qui marque la fin du cursus à l'école primaire et valide leur entrée future au collège. Dans la classe de Mme Gavard-Gongallud, quinze CM2 recevaient un dictionnaire : Cassandra Amadori, Evana Avillac, Malik Bentara, Lucas Bournay, Rabah Bric-kh, Stella Caricato, Jules Excoffier, Lenny Gallix (Absent), Jules Laurier, Noé Maljournal, Erwan Monin-Veyrette, Elio Mounier, Marine Perez, Alyssa Scannella, Olivier Trémouilhac.



Rencontre des associations pour établir le calendrier des fêtes 2020

Toutes les associations sont conviées en fin d'année par la mairie afin d'élaborer le calendrier des fêtes pour l'année à venir. Sardieu compte dix associations qui doivent se répartir les dates pour les différentes manifestations et ainsi planifier les animations et réserver les différents sites (salle polyvalente, salle multi-accueil, zone de loisirs, école). En l'absence de certains représentants d'associations, l'adjointe en charge de ce calendrier (Maud Pibou) était avertie des dates à réserver.





Centre Communal d'Action Sociale

Président : Raymond ROUX maire de Sardieu. Membres élus au sein du conseil municipal : Gérard GUILLON, Aline PERROUD, Philippe VEYRON, Isabelle MICAUD, Valérie BERRUYER, Séverine BARATIER-BUISSON, Agnès REY. Membres nommés par le Maire : Jeannine TIGNEL, Colette GUILLON, André BARATIER-BUISSON, Elodie LAFLORENCIE, Denis BERTHON, Stéphanie OGIER.

Le repas des Aînés

Le rendez-vous était noté sur les calendriers depuis longtemps, ce dimanche avait lieu le repas des Aînés organisé par le CCAS. A midi, 64 habitants âgés de plus de 70 ans ont pu se régaler des plats cuisinés par Rémi Valentin, traiteur de Saint Siméon de Bressieux. Les personnes absentes ou n'ayant pas souhaité être présentes au repas, recevront en fin d'année le colis de Noël proposé par le CCAS. Le service à table était assuré par les membres du CCAS et l'équipe municipale.



Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 1er mars 2020

Le colis de Noël

Du jeudi 19 au samedi 21 décembre 2019, 78 colis ont été distribués par les membres du CCAS de Sardieu aux Aînés qui n'ont pas pu assister au repas du dimanche 7 avril 2019.

Cette distribution est aussi un moment convivial où la visite fait un grand plaisir, notamment aux cinq personnes de Sardieu qui résident en EHPAD.

Le CCAS adhère à l'Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère 3 ABI

L'association 3 ABI assure la distribution de colis alimentaires sur le territoire, en lien avec la banque alimentaire de l'Isère, aux personnes les plus démunies. L'association 3 ABI, chaque mois, accompagne 380 personnes en moyenne sur 40 communes de Bièvre-Isère. Ce travail est réalisé par 80 bénévoles. 3 ABI a pour projet d'étendre son activité à toutes les communes de Bièvre Isère Communauté. Cette association apporte aussi aux personnes en difficultés un suivi de leur situation afin qu'elles puissent retrouver leur autonomie dans les meilleurs délais.

Le CCAS attribue, en fonction du quotient familial, une aide financière aux familles qui en font la demande pour **l'aide aux vacances** des enfants qui vont en centres aérés, centres de loisirs, camps ou colonies de vacances.

Un grand merci aux membres du Comité d'Animation de Sardieu (CAS) et aux nombreux bénévoles qui permettent la réalisation de la foire de printemps dont les bénéficiaires aident à financer toutes ces actions.



Les **BENEVOLES** de la bibliothèque en 2019

Claudine, Rémi, Monique, Christilla, Camille, Béatrice, Christine et Colette accueillent le public, toujours avec plaisir, lors des permanences et/ou des animations qui sont proposées. Une équipe impliquée pour le choix des livres à proposer, l'équipement, les réparations ...

Pour renforcer notre équipe, toute personne, homme ou femme, serait bienvenu(e) principalement pour tenir les permanences lors de l'accueil du public. Un accompagnement est prévu pour débiter. Chaque permanence dure 2 heures et le/la bénévole s'inscrit sur un planning selon ses disponibilités. REJOIGNEZ-NOUS !

RAPPEL des jours et horaires d'ouverture au public

MERCREDI de 14 heures à 18 heures et le SAMEDI de 10 heures à 12 heures

Contact téléphonique (uniquement pendant les horaires d'ouverture) : 04 74 20 35 72

Mail : bibliotheque.sardieu@orange.fr

NOS ANIMATIONS

BéBéKiLi



pour les enfants de 0 à 3 ans :

Les premiers et troisièmes LUNDIS de chaque mois, hors vacances scolaires, de 10 heures 40 à 11 heures 20, Monique et Christilla animent un atelier de découverte du livre par une courte lecture et des jeux de mains.

Des prêts de livres - gratuits sur inscription - sont possibles pour les enfants.

Les séances sont GRATUITES et ouvertes à tous.
« Toc, toc M. Pouce » :





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« Toc, toc M. Pouce »

Dans le cadre du festival « Les Arts en herbe », la bibliothèque de Sardieu recevait, le samedi 19 octobre à 15h30, les enfants de 0 à 3 ans pour une séance de comptines « Toc toc M. Pouce » animée par Blandine (médiathèque de La Côte Saint André) assistée de Monique et Christilla. Une quinzaine de famille ont participé à cette séance gratuite qui était suivie d'un goûter pour un moment convivial de partage.



ACCUEIL des CLASSES

Comme chaque année, Monique et Colette reçoivent les enfants de l'école de Sardieu, du CP au CM2. Chaque élève peut choisir deux livres qu'il devra rendre impérativement au prochain accueil. Les dates des accueils sont planifiées en accord avec les institutrices (environ toutes les 3 semaines). Si le livre est perdu ou abîmé non réparable, il devra être remplacé à l'identique ou remboursé par les parents. En cas de page déchirée ou pages décousues, nous le signaler et Christine fera les réparations nécessaires avec des produits adaptés. Ne pas faire de réparation avec du scotch !

L'école de Sardieu a proposé à la bibliothèque de s'associer au Défi Lecture du PRIX NORD-ISERE Jeunes lecteurs. La bibliothèque a acheté un lot de quatre livres qui seront lus par les élèves du CM2. Un vote aura lieu en 2020 pour désigner le livre qui aura obtenu le plus de voix.

Le RESEAU et la bibliothèque

Le service des réservations progresse toujours. Il permet au lecteur d'emprunter des documents (livres, DVD, CD...) disponibles dans d'autres bibliothèques via le catalogue Médiathèque Bièvre-Isère ou via le bibliothécaire lors d'une permanence. Le lecteur peut, avec une seule carte adhérent, emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau Bièvre-Isère. De la même façon, le retour peut s'effectuer dans n'importe quelle bibliothèque. Grâce au service de navette hebdomadaire, les livres retournent dans leur lieu d'origine de prêt.

Le BUDGET En 2019, le budget alloué par la Mairie a permis de doter la bibliothèque de 160 nouveaux livres. Pour enrichir notre fonds la médiathèque prête des lots de livres et une bourse d'échange entre bibliothèques du réseau a lieu deux fois par an.

Petite enfance et albums



Le coin des BD et mangas



ÉCOLE DE SARDIEU

L'école compte 6 classes pour la rentrée 2019-2020 avec 126 élèves et 89 familles.

Répartition des effectifs : 3 en TPS, 7 en PS, 9 en MS, 18 en GS, 18 en CP, 11 en CE1, 12 en CE2, 23 en CM1 et 25 en CM2.

Horaires de l'école : ouverture des portes à 8h20 et 13h20.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Vacances scolaires 2020

Vacances d'hiver : fin des cours vendredi 21 février 2020 Jour de reprise lundi 9 mars 2020

Vacances de printemps : fin des cours vendredi 17 avril 2020 Jour de reprise lundi 4 mai 2020

Pont de l'Ascension : fin des cours : mardi 19 mai 2020 Jour de reprise lundi 25 mai 2020

Grandes vacances : fin des cours vendredi 3 juillet 2020

Rentrée scolaire : jour de reprise mardi 1 septembre 2020

Vacances de la Toussaint : fin des cours vendredi 16 octobre 2020 Jour de reprise lundi 2 novembre 2020

Vacances de Noël : fin des cours vendredi 18 décembre 2020 Jour de reprise lundi 4 janvier 2021



En 2018/2019, la **maternelle** a voyagé toute l'année avec « Le loup qui voulait faire le tour du monde ». Les élèves ont visité virtuellement les 5 continents en découvrant pour chacun les paysages, les habitants, les traditions, les spécialités culinaires que nous avons testées, les animaux ... Toutes ces découvertes ont débouché sur un carnet de voyage dans chaque classe, illustré de nombreuses photos des caractéristiques des pays rencontrés au cours du voyage.

Au mois de juin, nous avons terminé ce projet en allant à Peaugres, où nous avons pu approcher au plus près les animaux rencontrés tout au long du voyage : d'abord en bus puis à pieds. Nous avons assisté au spectacle des otaries.



Ecole et cinéma : cette année encore, nous avons participé au projet « Ecole et cinéma ». Nous nous sommes rendus 3 fois au cinéma de Beaufort pour visionner « Les contes de la mère poule », « La petite fabrique du monde » et « Shaun le mouton ». Avant et après chaque séance, nous avons travaillé sur les thèmes abordés par les films et les courts-métrages présentés.



Durant cette année scolaire, nous avons également participé au projet COD'ALBUM proposé par le pôle TICE de l'Isère. Les

élèves ont créé une histoire courte mettant en scène un personnage, et l'ont illustrée et mise en sons. Ils ont codé des déplacements afin de reconstituer l'histoire.

Les élèves de TPS/PS/MS ont créé l'histoire « Père Noël a perdu ses rennes », alors que les MS/GS ont inventé l'histoire « Mathis s'ennuie ».



Vous pouvez découvrir leurs productions en allant sur le site : <http://www.ac-grenoble.fr/webeleves/spip.php?rubrique172> et en cliquant sur albums produits par les classes.

Pour cette année scolaire 2019/2020, les enfants ont eu la chance de la débiter avec le cirque au mois d'octobre.

Ils ont bénéficié de 8 séances de pratique pour aboutir à un spectacle présenté aux parents à la salle polyvalente.

Tout au long de l'année, les élèves de TPS/PS/MS vont travailler sur le thème de l'art pendant que les GS voyagent dans le temps.





ÉCOLE DE SARDIEU

Le **cycle 2** a participé cette année encore à un projet ENS (Espaces Naturels Sensibles) sur le thème de la montagne. Les élèves ont pu découvrir la faune et la flore de ce milieu lors de 2 sorties dans le parc de la Chartreuse, au Col du Coq et au Col de Porte.



Dans le cadre de ce projet, les enfants ont réalisé une action en faveur de l'environnement : ils ont choisi de construire des mangeoires et des nichoirs pour les oiseaux qu'ils ont installés au sein même de l'école mais également dans tout le village.

Cette action s'est clôturée par une visite du parc des oiseaux de Villars les Dombes au mois de juin.



Au mois de janvier, nous avons pu visiter le musée de Grenoble et découvrir peintures et sculptures. Nous avons également participé à un atelier avec un animateur.



Cycle 3 Voyage scolaire le 4 avril 2019, les classes de CE2-CM1 de Mme Grosjean-Mounier et de CM1-CM2 de Mme Gavard Gongallud ont réalisé une sortie pédagogique partagée entre l'Histoire et la Science. En effet, ils se sont rendus au Musée des Confluences pour assister à une visite atelier. Le parcours aventure « L'aventure cristal nuage » proposé aux élèves de Mme Grosjean traitait de l'architecture du musée et des origines de notre espèce et le parcours thématique « Croyances et religions du monde » proposé aux élèves de Mme Gavard interrogeait des cultures éloignées des nôtres mais dont les mythes et légendes révèlent que les préoccupations et interrogations des humains sont universelles. L'après-midi s'est poursuivie par l'expérimentation et la recherche de solutions aux problèmes posés dans la salle pour scientifiques et chercheurs en herbe d'ÉbulliScience. Les activités pouvaient s'effectuer seules ou à plusieurs afin de confronter les hypothèses. Une journée enrichissante, ouverte sur nos origines et notre futur.



Grâce aux sorties en vélo, la classe de CE2-CM1 part à la découverte de notre territoire.

Le lundi 3 juin, les élèves se sont rendus à la caserne des pompiers. Ils sont tous montés dans une ambulance. Laurence leur a montré les colliers cervicaux pédiatriques, l'aspirateur à mucosités, les lumières bleues pour apaiser les blessés. Noé a testé le matelas d'immobilisation à dépression. Puis, ils ont découvert l'intérieur du grand camion : les plots pour barrer la route en cas d'accident, les tuyaux, les outils ... Ils ont eu la chance de monter dedans.



Pour poursuivre la journée les élèves ont visité le centre de formation des pompiers, pique-niqué au parc Allivet et participé à une course d'orientation.

Le jeudi 20 juin, ils ont découvert le moulin à huile de Saint Siméon de Bressieux : l'arrivée de l'eau avec la serve et le canal d'amenée, la roue à godets et la salle de fabrication de l'huile avec la conche en pierre et le meuleton qui écrase les cerneaux de noix. Ils ont vu la chauffe avec l'hélice pour brasser les noix réduites en poudre, la presse qui permet d'obtenir l'huile. Ensuite, tout le monde a eu le plaisir de goûter de l'huile de noix et de noisettes.



En mai, c'est à Châtenay que les élèves se rendaient pour visiter le carillon de 19 cloches, classé monument historique. Toutes ces journées à vélo sont sportives et riches en découvertes !

Portes Ouvertes à l'école de Sardieu, le vendredi 29 mars 2019 de 16h30 à 18h30

Vendredi après les cours, les portes étaient ouvertes aux parents et élèves de l'école communale. Deux heures durant lesquelles l'équipe enseignante a pu répondre aux questions des parents concernant le fonctionnement et les activités de l'école. Le Sou des Ecoles et les représentants des parents d'élèves étaient eux aussi présents pour la première fois. Les classes étaient en libre accès, permettant ainsi aux maîtresses de montrer les travaux effectués en cours d'année scolaire. L'école de Sardieu compte 133 élèves en 2019. La visite du site a permis de renforcer les liens entre l'équipe enseignante et les familles.



Fête de l'école, le vendredi 14 Juin 2019

La fête de l'école s'est déroulée le 14 juin 2019 sur le thème « liberté, égalité, fraternité, et amitié ». Ce fût l'occasion de partager et réaffirmer nos valeurs en musique, en chansons et chorégraphies inspirées. L'ensemble des participantes et participants avait adopté une tenue tricolore de circonstance. Ces moments sont l'occasion de se retrouver en famille autour de la prestation des élèves de l'école, impatients de montrer le fruit de leur travail. A la fin du spectacle, parents et élèves ont pu rester et profiter des jeux et animations proposés pour continuer la soirée dans une ambiance festive.



Site webecole Sardieu

<http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip.php?rubrique174>

E-mail : ce.0381237n@ac-grenoble.fr

Téléphone de l'école

04 74 20 48 14



Projet cirque automne 2019 Le vendredi 11 octobre 2019, les élèves de toute l'école, de la maternelle au CM2, ont proposé un spectacle sur le thème du cirque à leurs parents et familles réunis spécialement pour l'occasion. La représentation a eu lieu dans la salle des fêtes du village, gracieusement mise à disposition par la mairie, que nous remercions. Compte tenu de sa taille, le choix a été fait de présenter le travail des élèves deux classes par deux classes, les TPS-PS-MS et les CE1/CE2 à 17h30, puis les GS et les CM2 à 18h15 et enfin les CP/CE1 et les CM1 à 19h00. Cette prestation est le fruit d'un travail mené sur toute la première période, en collaboration avec la compagnie de cirque Filyfolia qui a accompagné nos élèves et transmis son savoir-faire : jonglerie, équilibre, clownerie, acrobaties sont les thèmes explorés et développés lors du spectacle par nos élèves. Le projet avait débuté en mai dernier : les élèves de l'école avaient tous assisté au spectacle de cirque intitulé « la p'tite semaine » par Filyfolia, dans la salle de motricité transformée en salle de spectacle pour l'occasion. Ce projet a été financé par la coopérative scolaire de l'école, avec une participation du Sou des Ecoles.

Animation Ecole, le mardi 15 octobre 2019 Méli-Mômes a animé les classes de CP, CE1 et CE2 Mardi après-midi, les classes de CP, CE1 et CE2 d'Isabelle Carra et Valérie Mercy étaient particulièrement animées. La Compagnie Méli-Mômes intervenait dans le cadre du festival « Les arts en herbe » organisé par Bièvre Isère Communauté. Les élèves ont pu créer des chansons avec l'aide de Jean-Luc (à la guitare) et Nicolas (pour la création). Puis dans la salle d'évolution, les deux intervenants de la Compagnie Méli-Mômes ont amené les enfants à apprendre à respirer, se détendre pour mieux chanter. Debout et en ronde, les élèves ont pu s'amuser à chanter leurs créations. Une petite sortie du cadre scolaire pour un intermède musical créatif très apprécié par les élèves et par les enseignantes. Le festival « Les arts en herbe » sera aussi présent samedi à 15 h 30 à la bibliothèque municipale pour une rencontre-partage avec le très jeune public, de 0 à 3 ans, avec des comptines.





CANTINE & GARDERIE MUNICIPALES

2019-2020 HORAIRES

GARDERIE : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
7h30 à 8h20 - 11h30 à 12h - 13h à 13h20 et
16h30 à 18h

CANTINE : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 11h30 à 13h20



CANTINE

Depuis la rentrée 2019-2020 la cantine de Sardieu accueille un nouveau fournisseur de repas, le traiteur CECILLON basée sur la commune de Vinay.

Il apporte aux enfants une nourriture saine et équilibrée suivie par une diététicienne diplômée d'état.

Son objectif est de les réconcilier avec des plats traditionnels (issus principalement de produits locaux), cuisinés « comme à la maison ».

Chaque mois les enfants découvrent de nouvelles saveurs à travers les menus à thème (menu d'automne, menu russe, menu italien, menu japonais ...)

Le service du midi est assuré par Jocelyne, Edith et Murielle qui s'occupent aussi du dressage des tables et du rangement après le service. Chaque midi elles accueillent une cinquantaine d'enfants de 3 à 12 ans.

GARDERIE

La garderie périscolaire accueille les enfants scolarisés de l'école de Sardieu avant et après les horaires de classe. Elle se situe dans l'enceinte de l'école afin de pouvoir bénéficier de la cour d'école les jours de beau temps. Les employées communales (Laurie, Sonia) assurent l'accueil et la surveillance. Les enfants apprécient de se retrouver dans un lieu dans lequel chacun peut s'épanouir. Ils choisissent leurs activités, sans contraintes (jeux de société, coloriages, jeux de constructions ou activités extérieures).

Téléphone Cantine / Garderie : 04 74 20 38 92

TARIFS

CARNET ROUGE	16 €	les 4 repas
CARNET BLEU	6 €	les 4 garderies soir
CARNET JAUNE	4 €	les 4 garderies matin
CARNET ORANGE	2 €	les 4 garderies déjeuner (11h30 à 12h ou 13h à 13h20)



Nous rappelons que le personnel encadrant la garderie ou la cantine n'est pas responsable de la gestion du règlement intérieur.

L'inscription d'un enfant à la cantine ou à la garderie municipale est soumise au remplissage d'une fiche de liaison ainsi que l'acceptation du règlement général.

Aucune inscription ne peut être acceptée sans le retour de la fiche de liaison et du coupon du règlement dûment rempli et signé.

Les inscriptions se font par le biais de tickets ou par le remplissage d'un planning au mois.

La vente des tickets et les inscriptions s'effectuent uniquement le matin de 8h à 8h45 auprès de Sonia, la responsable cantine, garderie.



GUIDE PRATIQUE

POMPIERS		18 ou 112
GENDARMERIE		17
SAMU		15
SAMU SOCIAL		115
MAIRIE DE SARDIEU	Tél.	04 74 20 24 69
	Fax	04 74 20 34 81
	E-Mail	mairie.sardieu@wanadoo.fr
CCAS SARDIEU		04 74 20 24 69
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		04 74 20 35 72
		bibliotheque.sardieu@orange.fr
ECOLE PRIMAIRE		04 74 20 48 14
CANTINE & GARDERIE MUNICIPALE		04 74 20 38 92
TAXI SARDIEU		06 71 30 31 01
ADMR	Tel. Fax Bureau	04 74 54 29 45
COMMUNAUTE de COMMUNES de Bièvre Isère ZAC Grenoble Air Parc 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs www.bievre-isere.com		04 76 93 51 46 contact@bievre-isere.com
AQUALIB Piscine 70 avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André		04 74 20 98 88 bievre-isere.com/ms/espace-aqualib/
DECHETERIE Charpillates 38260 La Côte Saint André		04 74 20 33 03
DECHETERIE du Liers 38260 Nantoin		04 74 54 13 73
SERVICE ENVIRONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT		Tél. 04 74 20 86 73
		Dépannage 04 74 20 86 78
OFFICE DE TOURISME DE BIEVRE ISERE Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 61 43 www.terresdeberlioz.com
BUREAU SNCF à l'office de Tourisme Place H.Berlioz 38260 La Côte St André		04 74 20 48 80
		sncf@terresdeberlioz.com
SICTOM de la BIEVRE Site de Penol		04 74 53 82 30
		www.sictom-bievre.fr
ERDF		Accueil Tél. : 09 69 32 15 15
		Dépannage ERDF : 09 72 67 50 38
PERMANENCES ADMINISTRATIVES		
Maison des SERVICES PUBLICS 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André		04 74 20 31 57 msp@bievre-isere.com
POLE EMPLOI 24 avenue Jongkind 38260 La Côte St André		3949 www.pole-emploi.fr
CAF Caisse d'Allocations Familiales		0810 25 38 80 www.caf.fr



GUIDE PRATIQUE

Maison Départementale de l'Autonomie	04 38 12 48 48 www.mda38.fr
MOB Mission locale, 94 av. Jongking 38260 La Côte St André	04 74 79 18 18
URSSAF 1 Rue des Alliés 38046 GRENOBLE	3957 www.rhonealpes.urssaf.fr
ADMINISTRATIONS	
Maison de Territoire BIEVRE VALLOIRE Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE	04 37 02 24 80 www.isere.fr
GENDARMERIE	17
Chemin du Pré de la Chère 38260 La Côte St André	ou 04 74 20 30 17
CENTRE DES IMPOTS 3 Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 20 88 www.impots.gouv.fr
TRESORERIE 3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André	04 74 20 47 55
LA POSTE 13, Rue de La République 38260 La Côte St André	3631
Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE	1013
ASSOCIATIONS SOLIDARITE	
ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE EN BIEVRE ISERE (Le CCAS de Sardieu est adhérent à cette association).	04 37 04 30 61
RESTOS DU COEUR 38260 PENOL	04 74 20 92 24
SECOURS CATHOLIQUE 10, Place de la Halle 38260 La Côte St André	04 74 85 45 84
SECOURS POPULAIRE 27, rue commandant Juilhet 38260 La Côte St André	04 74 54 25 54
LA RESSOURCERIE 200 Route du Village Saint Pierre de Bressieux contact@laressourcerie-bv.fr www.laressourcerie-bv.fr	04 27 69 00 62 06 35 55 31 07
ALMA ISERE Maltraitance des personnes âgées	04 76 84 06 05
INSTITUT NATIONAL DU CANCER	0810 810 821
INFO SERVICE DROGUE / ALCOOL	0800 231 313
SOS DETRESSE AMITIE	0890 07 69 85
PAROL' ECOUTE JEUNES Ecoute, information et orientation des jeunes	04 76 65 20 74
ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées	04 76 03 13 11
SIDA INFO SERVICE	04 76 87 60 68
SOS Amitié	04 76 87 22 22
ALLO Enfance Maltraitée	119

JANVIER

Samedi 4 : Vœux du Maire – 18 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 12 : Blés D'Or – Assemblée Générale – 10 Heures – Salle Polyvalente

FÉVRIER

Dimanche 9 : Eveil – Concert + Chorale – 14 Heures 30 – Eglise

Samedi 29 : Amicale Boules – Challenge Seguin – 16 Quadrettes par poule 3ème et 4ème division – 8 Heures – Salle Multisports à La Côte Saint André

MARS

Dimanche 1er : CCAS – Repas Des Aînés – 12 Heures – Salle Polyvalente

Samedi 7 : Blés d'Or – Concours de belote – 14 Heures – Penol

Dimanche 8 : Eveil/Twirling – Matinée boudin – 10 Heures – Salle Polyvalente

Jeudi 19 : AACS – Dépôt de Gerbe – 18 Heures – Monument Aux Morts

Vendredi 20 : Ecoles – Portes ouvertes – de 16 Heures 30 à 18 Heures 30 – Ecole

Dimanche 29 : Sou Des Ecoles – Couscous – 10 Heures – Salle Polyvalente

AVRIL

Dimanche 19 : Amicale Boules – Elimatoire simple 3ème et 4ème division – 7 Heures 30 – Zone de Loisirs

Dimanche 26 : Amicale Boules – 7 Heures 30, 32 simples par poule 3ème et 4ème division Promo Challenge Louis Berthon – 14 Heures, 16 doubles 3ème et 4ème division – Promo Challenge Nicoud – Zone de Loisirs

Dimanche 26 : AACS – Dépôt de Gerbe « Déportés » – 9 Heures 30 – Monument aux Morts

MAI

Vendredi 1er : Eveil/Twirling-Sport – Concert de Musique + Apéritif – 10 Heures – Salle Polyvalente

Vendredi 8 : AACS – Dépôt de Gerbe – 9 Heures 30 – Monument Aux Morts

Dimanche 10 : Comité d'Animation de SARDIEU (CAS) – Foire Artisanale + Vide Grenier – 8 Heures – Zone de Loisirs

Samedi 16 : Sou Des Ecoles – Loto – 18 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 24 : Union Paroissiale – Matinée Vente de Gâteaux à 10 Heures + Apéritif – Salle Polyvalente



CALENDRIER DES FETES

www.sardieu.info/agenda

JUIN

Dimanche 7 : ACCA – Assemblée Générale – 9 Heures 30 – Salle Polyvalente

Vendredi 12 : Ecole – Fête de l'Ecole – 18 Heures – Ecole

Jeudi 18 : AACS – Dépôt de Gerbe « Appel Général de Gaulle » – 18 Heures – Monument Aux Morts

Samedi 20 : Eveil/Twirling – Concours de Pétanque – 13 Heures 30 – Zone de Loisirs

Samedi 27 : Twirling – Gala – 20 Heures 30 – Gymnase Paul Genevay à La Côte St André

JUILLET

Dimanche 19 : Union Paroissiale – Fête de la Ste Madeleine Messe + Apéritif offert – Eglise

AOÛT

Samedi 1er : Blés d'Or – Concours de Pétanque – 14 Heures – Zone de Loisirs

Dimanche 2 : Amicale Boules – Challenge du Souvenir Michel Jury + Repas (midi et soir) – 9 Heures – Zone de Loisirs (en cas de pluie à la Salle Multisports de La Côte Saint André)

OCTOBRE

Dimanche 11 : Blés d'Or – Portes Ouvertes – 10 Heures – Salle Polyvalente

Dimanche 25 : Eveil/Twirling – Matinée boudin – 10 Heures – Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Mercredi 11 : AACS – Cérémonie au Monument aux Morts et Cimetière, suivie d'un apéritif à la salle polyvalente – 9 Heures 30

Dimanche 15 : Sou des Ecoles – Moules Frites – 11 Heures – Salle Polyvalente

Samedi 21 : AACS – Assemblée Générale – 17 Heures – Salle Multi accueil

Dimanche 29 : ACCA – Matinée boudin – 9 Heures – Salle Polyvalente

DÉCEMBRE

Samedi 5 : CCAS/CAS – Téléthon (Diots + Lâcher de Ballons) – 10 Heures – Salle Polyvalente

COMITE D'ANIMATION

Depuis plusieurs années le Comité d'Animation propose aux habitants de Sardieu le deuxième dimanche de mai une foire artisanale et un vide-grenier à la zone de loisirs.

FOIRE / VIDE-GRENIER 2019

A partir de 11 heures ***l'Eveil de Sardieu*** anime la foire avec un répertoire varié avec l'aide de "***Danse Comm'elles***" pour la danse en ligne.

Cette année le vent a été plus favorable pour les "***Chatouilleurs d'anges***", un certain nombre de cerfs-volants ont pu voler. Avec l'aide des animateurs plusieurs enfants ont fabriqué leur propre cerf-volant.

Le "***Haras du brin d'amour***" de Viriville a réalisé les balades à dos de poneys.



Sans oublier la pause repas avec comme toujours les diots frites préparés par Jacky et les en-cas, les hot-dogs et les gaufres.

Nous remercions les maires des communes environnantes de leur présence à notre foire.

Sans l'aide des bénévoles nous ne pourrions pas organiser notre foire et en garantir la réussite.

Les bénéfices de cette journée sont reversés au C.C.A.S. pour permettre des actions sociales sur le village.

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 10 MAI 2020





COMITE D'ANIMATION

TELETHON 2019

A l'initiative du Comité d'Animation de Sardieu, les associations du village se sont mobilisées le samedi 7 décembre à la salle polyvalente pour organiser des manifestations au profit du Téléthon.



Samedi matin, le Comité d'Animation a commencé la cuisson des diots.

Les enfants ont réalisé des défis sportifs, avec l'aide de l'équipe enseignante de l'école.

Ils ont pu aussi faire des promenades sur des poneys avec Céline, responsable du Poney Club.

Le lâcher de ballons, porteur d'espérance colorant le ciel, reste une attraction qui plaît aux petits et aux grands.

Les bénévoles du Sou des Ecoles ont régalé le public avec leurs crêpes et les anciens combattants de l'AACS ont tenu la buvette.

La mobilisation fut moindre cette année, les dons s'élèvent à 500 euros. Tous les dons et bénéfices réalisés lors de cet événement sont reversés entièrement à l'AFM téléthon.

Le Comité d'Animation tient à remercier toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement des animations de notre village pour le Téléthon.



Boulangerie de Sardieu

Depuis le mois de mai 2019, de nouveaux boulangers sont installés pour reprendre l'unique commerce du village.

Maryline Jouve et Philippe Mure ont succédé à Cathy et Hervé Trémouilhac, partis pour de nouveaux projets de vie après treize années à la boulangerie de Sardieu.

Philippe Mure était boulanger dans l'Allier, il vous propose désormais de goûter à ces spécialités (pompe aux grattons, pâté de viande, pâté aux pommes de terre) tout en conservant les produits classiques.



Un nouvel espace a été mis en place, le coin café afin de faire une pause en savourant des viennoiseries.

Maryline et Philippe proposent aussi des sandwiches pour les pressés de la pause de midi.



Le coin épicerie est toujours en place, ainsi que le point vert de retrait d'argent (uniquement pour les clients du Crédit Agricole) ou le dépôt du journal « Le Dauphiné Libéré ».

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi 6h30 – 13h30

15h30 – 19h

Le dimanche

6h30 – 13h

Nouveau service : la livraison du pain sur Sardieu exclusivement est possible du mardi au dimanche.

Sur demande par téléphone 04 74 30 24 73
ou auprès la boulangerie.



A.C.C.A. CHASSE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

L'ACCA UNE ASSOCIATION QUI ŒUVRE POUR L'ENVIRONNEMENT

Changement de président à l'ACCA

En juin 2019 se déroulait l'assemblée générale de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). Après les présentations du bilan financier et des différents sujets sur le thème de la chasse, les membres ont élu un nouveau président à l'association suite au départ de Jean-Pierre Perroud. Le passage de témoin s'est fait en toute convivialité et le nouveau président est désormais Pierre-Julien Ardain, épaulé dans sa tâche par Louis-Pierre Gallais, Stéphane Berruyer, Florian Bouvier, Christophe Bureau et Eric Bouvier.



Matinée terroir

Les chasseurs régalent les sardieurots : ce dimanche 24 novembre 2019 l'association communale de chasse agréée de Sardieu a organisé une belle matinée terroir à la salle polyvalente. Avec 200 assiettes de boudin, 300 diots et 300 caillettes vendues.



L'amicale compte 23 licenciés pour l'année 2019/2020

- 16 licenciés en 4^{ème} division
- 2 licenciées féminines
- 4 cartes de membres honoraires
- 2 licences loisirs



Amicale Boules Sardieu Prêfédéréaux Dimanche 14 Avril 2019

Tarifs des licences

- Licence 4^{ème} division : 65 €
- Licence 4^{ème} féminine : 65 €
- Licence loisirs : 40 €
- Carte de membre honoraire : 20 €
- Calendrier du groupement : gratuit
- Calendrier de l'isère : 3 €
- Calendrier propagande : 6 €



Dates des concours 2020

- Samedi 29 février à 8 h : salle multi sports, challenge Seguin, 16 quadrettes par poules 3^{ème} et 4^{ème} div.
- Dimanche 19 avril à 7 h30 : zone de loisirs, éliminatoires simples 3^{ème} et 4^{ème} div. Secteur
- Dimanche 26 avril à 7 h30 : 32 simples par poules 3^{ème} et 4^{ème} div. Promo challenge Louis Berthon
- Dimanche 26 avril à 14 h : 16 doubles 3^{ème} et 4^{ème} div. Promo Nicoud
- Dimanche 3 mai à 7h30 : éliminatoires doubles du secteur à Saint Siméon de Bressieux
- Samedi 27 juin à 9 h : omnium du secteur à Faramans
- Dimanche 2 août à 9 h : challenge du souvenir Michel Jury, repas midi et soir.



Amicale Boules Challenge Seguin à la salle multi-sports de la Côte Saint André Samedi 9 Février 2019



AMICALE BOULES

Résultats 2019

Challenge Seguin à la Côte Saint André : Laurencin Yves gagne Metral Alain : 13/9.

Challenge Louis Berthon : Pages gagne Collet-beillon D : 13/8.

Challenge Nicoud : Braymand M gagne Durieu Y : 13/4.

Challenge municipalité : Clemente gagne Favre : 7/2.

Challenge Seguin : Annulé faute de participant, plus terrain occupé.

Challenge Jury : 1er Bajat G-Bernard M-Vivier J-P-Bernard et Gérard.

2ème Christine-Robert-Lino-Fred-Eric.

3ème Dominique-Michel-J.claude-Gilbert-Serge.

32 repas servis à midi à la Blache et 30 le soir à la salle des fêtes.

Salle multi-sports

Cette année le boudrome sera accessible du 2/09/2019 au 27/03/2020.

Je voudrais remercier Jean-Claude Bouvier-Rambaud et Bernard Bouget qui s'occupent de l'ouverture du boudrome de La Côte Saint André les lundis de 14 h à 18 h pour la période du 2 septembre 2019 au 29 mars 2020.

Un lundi sur deux avec Saint Siméon de Bressieux. Tous les licenciés peuvent y aller.

Les jeunes

Pour les jeunes, les entraînements ont lieu au boudrome de La Côte Saint André. Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter ou vous présenter au boudrome le vendredi soir à partir de 18H.

Vous pouvez aussi visiter le site <http://http://sportbouleslabievre.over-blog.com/>

Les jeunes de Sardieu font partie du Centre de Formation des Jeunes Boulistes Bièvre-Isère.

Bonne saison à tous !

Le Président : M. Hervé GUILLAUD

Tél. : 04 74 20 60 72

Portable : 06 86 50 11 94

herve.guillaud@orange.fr



Challenges Dimanche 28 Avril 2019



Les années n'ont pas de prise sur le club des Blés d'Or, qui chaque mardi, voit ses membres se retrouver à la salle des fêtes pour passer un après-midi de rencontre et de détente. Le nombre d'adhérents est stable, 112 cartes ont été distribuées au cours de l'année. Le club atteint en cette fin d'année 2019 ses trente ans, et le dynamisme est toujours là.



L'assemblée générale qui s'est déroulée le **13 janvier** a permis de faire le bilan de l'année écoulée et d'écouter les attentes des adhérents pour la nouvelle saison. La journée s'est terminée par un repas festif agrémenté par les bonnes blagues et les chansons.



Le 2 mars le concours de belote a comme d'habitude fait le plein d'amateurs de cartes qui se sont affrontés dans une ambiance de franche amitié. 68 doublettes se sont installées dans la salle des fêtes pour gagner le challenge Madeleine Ogier. Pour l'année 2020 le concours sera délocalisé à la salle des fêtes de Penol pour plus de place et de sécurité.



10 jours après ce sont les enfants des écoles qui nous rendaient visite pour fêter le carnaval. C'est un moment attendu par tous, jeunes et vieux, tous déguisés pour cette rencontre intergénérationnelle, en dégustant de très bonnes bugnes confectionnées par les mains expertes de nos spécialistes.



Un grand merci aux maîtresses qui ont grandement contribué à la réussite de cet après-midi.

Le 5 juin

C'est à Saint Siméon de Bréssieux que 4 triplettes de pétanqueurs, dont une féminine se sont rendues pour le traditionnel concours départemental pour tenter de se qualifier parmi les 130 autres équipes venues de tout le département.



Le 27 juin

57 voyageurs ont pris le car pour une journée détente en direction de la Haute Savoie. Après un petit tour en train électro-solaire au bord du lac de Genève et après une halte déjeuner en bord du lac, direction Yvoire pour visiter ce beau village médiéval et son jardin des cinq sens. Une belle journée sous une chaleur étouffante.



LES BLÉS D'OR

Le 5 août, 74 doublettes, un record, se sont retrouvées à la zone de loisirs boules en main pour notre journée pétanque ouverte à tous. Tous les joueurs après avoir disputé 3 parties ont emporté un lot ; les 8 meilleurs ont rivalisé d'adresse au cours des parties éliminatoires pour tenter de remporter le challenge J.P. Fréchat. C'est tard dans la soirée après une belle finale que la doublette Louis et Hubert de Champier s'est inclinée devant celle de Muriel et Patrick de Saint Egrève.



Le jeudi 22 août

26 d'adhérents du club se sont rendus à Autrans pour une marche en forêt sur le plateau de Gève en compagnie de près de 200 marcheurs.

Le 13 octobre

Les portes de la salle des fêtes se sont ouvertes pour notre journée rencontre avec les habitants du village et d'alentours qui nous ont rendu visite.

C'est l'occasion pour tous de rencontrer des amis, de remporter de beaux lots à la tombola ou aux enveloppes surprises et déguster de délicieuses douceurs faites maison.

Un groupe de marcheurs se retrouve le vendredi devant la salle des fêtes pour une ballade autour du village ou dans les environs ; cette activité est ouverte à tous.

Le club des Blés d'Or se réunit tous les mardis de 14h à 18h à la salle des fêtes et vous accueille dans un esprit de partage et d'amitié. Il n'y a pas d'âge minimum ni maximum pour adhérer. Vous êtes tous les bienvenus.

Chaque lundi depuis début septembre une vingtaine de séniors se réunissent à 17h30 pour un cours de gym avec Christine Dautel.

Grâce à Générations Mouvement et à votre association, retrouvez un lieu de rencontre et d'échange.

Partagez des loisirs, des passions et des activités qui vous correspondent.

Restez actifs et participez à l'animation et au dynamisme de votre commune.



Participez à des concours, des rencontres et des fêtes et oubliez la solitude.

Le président et son conseil d'administration

Jean-claude Bouvier-Rambaud



L'ÉVEIL DE SARDIEU

L'Eveil est toujours là !



Comme nous vous l'avons annoncé dans le dernier bulletin, notre talentueux chef Franck Gilbert a décidé de passer le relais pour se consacrer à son instrument de prédilection, la trompette. De ce



fait, après plusieurs annonces passées par notre amie et dévouée Bérangère, notre choix s'est porté sur Sylvie venue tout droit de Saint Bardoux.

Ayant assisté à deux ou trois répétitions et après réflexion nous sommes tombés d'accord afin que Sylvie prenne le poste de cheffe et nous dirige. Nos répétitions «intenses» ont lieu dorénavant tous les lundis de 20h à 22h15.



Alors si le coeur vous en dit, que vous aimez vous divertir, que vous êtes amateurs de musique nous serions très heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nos nouveaux musiciens.

Malgré quelques petits désagréments : plus de souffle, plus de lèvres et des litres d'eaux avalés ! Nous avons réussi à apprendre cinq ou six morceaux. Alors amis associatifs si vous avez besoin d'égayer vos manifestations nous sommes là !

Grâce à vous ou plutôt aux fidèles de l'Eveil notre matinée boudins à été une grande réussite alors un grand MERCI à vous ainsi qu'à Matru pour son aide.

Nouveauté cette année pour que notre société vive et continue d'exister nous organisons **un concert à l'église de Sardieu avec nos amis de Thodure et la chorale de Chabons.**



Retenez et notez sur vos agendas le 9 février 2020 à partir de 14h30.

Un grand Merci à Raymond Roux et au conseil municipal pour la mise à disposition de la salle polyvalente qui nous permet de faire nos répétitions et pour tous les verres de l'amitié offerts en remerciement de nos prestations.





YOGA

L'association YOGA POUR TOUS



propose des cours de Yoga dans la tradition Viniyoga tous les mercredis de 18h30 à 19h45 à la salle polyvalente de Sardieu. Il s'agit d'un yoga classique, adapté à chaque pratiquant selon son âge, ses habitudes de vie, son état physique et psychique.

Au cours des séances, sont abordés différents types de postures dynamiques et statiques, des techniques respiratoires en insistant sur la coordination du rythme respiratoire et du rythme des mouvements, la relaxation et la méditation.



Les bienfaits sont nombreux :

meilleure gestion du stress,
moins d'anxiété,
un meilleur sommeil,
un meilleur rythme cardiaque
et une meilleure respiration
grâce aux exercices pratiqués,
plus de souplesse et de tonicité du corps,
un épanouissement de l'individu,
etc.

Les cours sont animés par Cécile Parcel (C. Namaha Yoga) formée par Lola Mallein de Sadhana Life Center, centre de formation des professeurs de Yoga certifié par la fédération de Yoga FFY.

Renseignements au 06 89 43 82 27

TWIRLING SPORT

En 2019, ce sont 23 solos, 12 duos et 2 équipes qui ont concouru dans les 3 filières de la FFSTB.

Merci à toute mon équipe qui a encadré tous ces twirlers.
Pour une bonne préparation avant les sélectifs,
nous participons à des rencontres amicales en mars.

CRITERIUM à Voiron

1ère place pour Déborah, Emie et Joham en solo
Déborah / Célia, Héléana / Océane, Kiara / Romane, Cloé / Anaïs en duo
et pour l'équipe Minime.

2ème place pour Coralie en solo

Julie / Morgiane, Maëlyss / Maéva, Léane / Manon, Emie / Maïa en duo.

3ème place pour Maëlyss en solo et pour le duo Solène / Lisa-Rose.

Belle 4ème place pour Romane sur 10 Minimes N2 et beau triplé en Benjamines N3 : Héléana 4ème, Léane 6ème et Océane 7ème/21.

CRITERIUM DEPARTEMENTAL à Pont de Claix

1ère place : Jimmy et Joham en solo ; Julie / Morgiane, Héléana / Océane, Léane / Manon, Cloé / Anaïs en duo.

2ème place : Maëlyss en solo, Maëlyss / Maéva, Jimmy / Gwendoline en duo et le groupe sénior.

3ème place : Romane en solo, Solène / Lisa Rose, Emie / Maïa en duo.

Belle 4ème place pour Léane sur 18 benjamines N3 et pour Lisa Rose sur 14 cadettes N2.

CHAMPIONNAT N1

Après une belle prestation au Sélectif, Jimmy s'arrêtera à la ligue AURA à Portes les Valence.

CHAMPIONNAT N2

DEPARTEMENTAL à Fontaine fin Janvier

Catastrophe pour les solos ... à part Déborah, vice-championne départementale en terminant 2ème / 12 séniors.

C'est mieux en duos !

Médaille d'or pour Julie et Morgiane en cadettes et Solène et Lisa Rose en juniors.

Médaille d'argent pour Déborah et Célia en séniors,
suivis de Jimmy et Gwendoline pour la médaille de bronze.

Le Groupe sénior termine 2ème mais avec 4 chutes, les notes ne s'envolent pas encore ...

SELECTIF DAUPHINE SAVOIE à Fontaine en Mars

Toujours pas mieux pour les solos ... sauf Déborah 2ème et Célia 10ème sur 19 séniors.

Le parcours solo s'arrête donc pour Romane en minimes, Morgiane, Julie, Lisa Rose en cadettes, Maëlyss, Coralie, Maéva, Gwendoline et Solène en juniors.

Les duos font 3 podiums :

- 1ère marche pour Déborah et Célia (1ères / 6) - 3ème marche pour Jimmy et Gwendoline (3ème / 6 duos séniors) et pour Solène / Lisa-Rose (3èmes / 7 duos juniors).

Le groupe sénior s'améliore ... Toujours 2ème mais les notes arrivent à 60.

1er classement National de l'année :

Déborah 21ème / 289 solos séniors

Célia et Déborah 19ème / 121 duos séniors

Groupe séniors 13ème / 24

LIGUE AURA (Auvergne- Rhône Alpes) à Clermont Ferrand en Avril

2 belles journées pour ce championnat et de bons résultats malgré le stress et les blessures.

Fin de parcours pour les duos Julie / Morgiane et Lisa Rose / Solène.

Belle chorégraphie de Déborah qui finit 4ème et Célia 12ème sur 28 séniors.

Et le meilleur est à venir...

Nos 2 duos séniors font un sans-faute : Déborah / Célia 2ème

et Jimmy / Gwendoline 4ème sur 9.

Le groupe Sénior nous offre enfin le zéro chute qui fait grimper les notes à 70 :

il devient champion de ligue 2019.

Le classement National lui donne la 2ème place sur 18 groupes restant en compétition.

DEMI-FINALE à Gap le 12 Mai

Journée en demi-teinte ...

Déborah, blessée, et les 2 duos séniors s'arrêteront à ce niveau de compétition.

Le groupe sénior se qualifie de justesse pour la finale.

FINALE à Gien le 2 Juin

Nous voici donc en finale dans le Loiret pour la deuxième année consécutive.

Le groupe était composé de GODEFROY Jimmy et Gwendoline, PENEL Coralie, PETIT Maëlyss, MENTAZ-BERTON Solène, PIAT Morgiane, ROMDER Joham, BOUVIER Maéva, VIVIER Lisa Rose et Julie.

Le groupe ne remontera pas dans le classement national avec une performance moyenne : il finit l'année 8ème / 24 groupes.





TWIRLING SPORT

CHAMPIONNAT N3

DEPARTEMENTAL à la Côte Saint André le 9 Février

Compétition dans «notre» gymnase mais organisée par nos voisins de Saint Etienne de Saint Geoirs ...

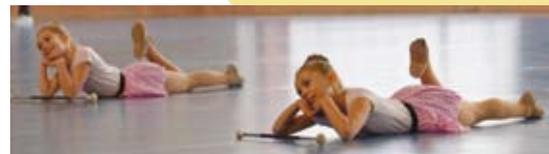
Médaille d'or pour Joham en solo cadet, Héléana / Océane en duos benjamines, Anaïs / Cloé en duos cadettes.

2 médailles d'argent pour Léane en benjamines (2ème / 31)

et en duos benjamines avec Manon (2ème / 6)

Médaille de bronze pour Océane en benjamines, Emie / Maïa en duos minimes et pour l'équipe Minime.

A noter le beau triplé de nos benjamines : Léane 2ème, Océane 3ème, Héléana 4ème / 31 !



SELECTIF à Voreppe les 6 et 7 Avril

Médaille d'or pour Joham

Médaille d'argent pour Héléana / Océane (2ème / 15) et Kiara / Romane (2ème / 7)

Médaille de bronze pour Cloé (3ème / 27 cadettes), Léane / Manon (3ème / 15 duos benjamines), Cloé / Anaïs (3ème / 6 duos cadettes)

A noter le bon classement d'Océane 7ème et de Léane 9ème / 51 benjamines, qui leur permet de se qualifier pour le tour suivant.

Fin de parcours pour les solos Héléana, Manon, Emma et Shérine et pour les duos benjamines Léane DURAND / Shérine ABBAS et Jasmine ABBAS / Judith-Marie DUVILLARET.



LIGUE à Saint Héand les 4 et 5 Mai

2 belles médailles d'or pour le club : Joham

et le duo benjamines Héléana / Océane 1er / 20 !)

Belles prestations des benjamines Léane LEROY 6ème et Océane COTTAVE 10ème / 19

et du duo minime Kiara / Romane (4ème / 12).

L'équipe minime se qualifie de justesse.

Fin de parcours pour Océane, Emie, Cloé en solo, pour Léane / Manon, Emie / Maïa et Cloé / Anaïs en duo.



DEMI-FINALE à Sérézin du Rhône les 25 et 26 Mai

Notre petite poussine Inaya KARA, après une progression constante depuis le début des compétitions, assure sa chorégraphie et termine 8ème / 15.

Notre benjamine Léane LEROY nous offre, comme d'habitude, une belle performance et se classe 6ème / 15.

Notre équipe Minime, VALERO Romane, GUICHARD Kiara, GROSJEAN Emie, BARGETON Maïa, COTTAVE Océane, DA SILVA Héléana, LEROY Léane et VIVIER Manon, après une prestation moyenne se classe 12ème.

La sélection est sévère : il faut être sur le podium pour passer en finale ...

Le club va vivre des moments intenses avec Joham (un sans-faute et une première place)

et avec nos 2 duos qui assurent de belles prestations sans chute, et des bonnes notes ...

Mais il faut attendre la fin de la catégorie pour avoir le classement !

Héléana / Océane 3ème / 16 duos benjamines

Kiara / Romane 3ème / 15 duos minimes



FINALE à Valence les 15 et 16 Juin

Nous voici donc dans la Drôme avec 3 sélectionnés. Les supporters qui ne sont pas dans le gymnase suivent la compétition sur Youtube.

Le samedi nos 2 duos ne tremblent pas et finissent l'année en beauté.

Idem pour Joham le dimanche.

Héléana / Océane 8ème / 15

Kiara / Romane 7ème / 15

Joham 2ème / 6 est vice-champion de France N3 !

L'équipe d'entraîneurs, Yvette, Carole, Sandrine, Marie-Pierre, Amandine, Déborah et Célia est fière de tous ces bons résultats.

L'année se termine avec notre gala fin Juin : journée toujours conviviale, avec familles et amis venus applaudir les twirlers, malgré la soirée de canicule !

Après des vacances bien méritées, petite démonstration à la Fête de la Patate au Mottier. Merci à Coralie, Léane, Océane, Romane pour leur participation.

Et retour en gymnase début Septembre avec un effectif stable et ... motivé.

Sports en Scène 4ème Edition le 15 Novembre

sont nominés Joham, Héléana / Océane, Kiara / Romane.

Après plusieurs week-ends avec Andy et beaucoup de travail pendant les entraînements, les chorégraphies sont montées.

En Décembre nous fêtons les 18 ans de Jimmy.

Les compétitions reprendront début février.

Nous organiserons le SELECTIF N3 les 4 et 5 Avril au gymnase Genevay à la Côte Saint André.

Rendez-vous le 1er Mai à Sardieu pour notre apéritif concert.



Merci à tous nos supporters de Sardieu ... et d'ailleurs.

Yvette BUENERD

Responsable du Twirling-Sport

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles est constitué d'un nouveau bureau pour cette nouvelle année scolaire 2019-2020.

Le nouveau bureau du Sou des Ecoles pour l'année 2019-2020 se compose de Blandine Ganet présidente, Emilie Roux vice-présidente, Deborah Seguin trésorière, Virginie Coppin secrétaire, Peggy Amadori vice-trésorière.



Au revoir Monsieur Carnaval !

Le Sou des Ecoles organisait le carnaval. Le préau de la salle des fêtes était coloré grâce aux déguisements des bénévoles de l'association. Maquillages et châteaux gonflables pour divertir les enfants. Les participants ont pu se restaurer sur place avec diots et frites. Dans l'après-midi, le cortège est parti pour la zone de loisirs afin de faire les adieux à Monsieur Carnaval, symbole de l'hiver terminé. Une belle journée, sous un beau soleil.



Matinée moules-frites Mi-novembre a eu lieu la matinée moules-frites. 150 parts à emporter ont été vendues.



Le loto

En mai, rendez-vous pour le loto.

Du monde encore pour cette édition 2019. Les parties ont été âprement disputées, les quines de tous côtés. Les lots attractifs ont été remportés, les participants ont passé une bonne soirée. Très animée, la partie réservée aux enfants a vu Nathan Dejoncourt emporter le premier lot.





UNION PAROISSIALE

Union Paroissiale en 2019

L'entrée de l'église est depuis le mois de septembre, éclairée avec deux spots qui illuminent le haut de la mosaïque de Sainte Marie Madeleine et deux les escaliers. La facture est partagée entre la commune et l'Union Paroissiale.

Cet éclairage sera en activité les samedis soirs lors des messes de 18 heures pendant l'hiver et pour les fêtes religieuses de l'année.

Au cours de la messe aux Orphelins Apprentis d'Auteuil au mois d'avril, le Père de Butler a dans ses remerciements, insisté sur les paroisses qui travaillent dans l'ombre et que peu de personnes ne s'occupent de savoir par qui sont faits certains travaux. Merci mon Père de penser à ces gens qui méritent d'être remerciés.

La fête du clocher de Sardieu

(ex Fête Paroissiale) avec vente de gâteaux, tombola, buvette etc, qui est la seule rentrée d'argent de l'Union Paroissiale aura lieu le **dimanche 24 mai 2020**.

La fête Sainte Marie

Madeleine

patronne de notre église,
se déroulera

le **dimanche 19 juillet 2020**,
avec apéritif offert.



Assemblée Générale Jeudi 14 mars 2019



Fête du clocher Dimanche 19 mai 2019



Fête de la Sainte Madeleine Dimanche 21 juillet 2019

Robert BRENIER Président de l'Union Paroissiale

Assemblée Générale du 24 novembre 2019

Renouvellement du bureau

Président : Yves LAMY

Président d'Honneur : Roger BOUVIER

Trésorier : Robert NICOUD

Secrétaire : Charles CIMADOMO

Notre association compte à ce jour 23 membres.



Samedi 19 janvier

Galette des rois



Cérémonies 2019

Elles ont été célébrées en collaboration avec la Municipalité, l'Eveil, les enfants de l'Ecole et les habitants de Sardieu, afin de perpétuer le devoir de mémoire dans le respect et la dignité.



Mardi 19 mars

Fin

de la

guerre d'Algérie



Dimanche 28 avril

Souvenir des Déportés



Mercredi 8 mai
Commémoration
de l'Armistice
de 1945



Mardi 18 juin
Appel
du Général de Gaulle

Jeudi 9 septembre

Journée détente avec casse-croûte à la salle des fêtes. La journée s'est terminée par un concours de pétanque pour les uns et par des jeux de sociétés pour les autres.

Lundi 11 novembre : commémoration de l'anniversaire de l'Armistice de 1918

En hommage aux victimes de la Grande-Guerre, dépôt de gerbe au Monument aux Morts par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département et Yves LAMY, Président de l'Association des Anciens Combattants de Sardieu.

Lecture du message du Président de la République par Raymond ROUX, Maire de Sardieu, et celui de l'U.F.A.C. par deux jeunes du village.

Interprétation de la Marseillaise par l'Eveil de Sardieu.

Nous avons ensuite rejoint le cimetière communal pour déposer une gerbe, l'Eveil a effectué les sonneries réglementaires.

Les enfants et les participants ont chanté la Marseillaise.

Pour clore cette cérémonie, un vin d'honneur a été offert à la salle des fêtes par la municipalité.



Remerciements

L'Eveil de Sardieu pour sa participation musicale toujours très appréciée.

Monsieur l'Adjudant-Chef Laurent GAILLART détaché du camp de Chambaran par le Capitaine Thierry VAYSSIÈRE.



Monsieur le Maire Raymond ROUX et le Conseil Municipal.

Les enfants accompagnés de leurs parents.

La délégation des Enfants et Petits-Enfants de Victimes de la Guerre 1914 - 1918, ainsi que toutes les personnes ayant participé à cette cérémonie.





Bièvre isère
communauté

BASE ADOS 2020

Comment occuper votre jeune en dehors de ses heures de classes !

BASE ADOS, est un accueil de loisirs 11/17ans organisé par Bièvre Isère Communauté. Au-delà des animations vacances, nous vous proposons de faire vivre des moments d'animation aux jeunes les vendredis soir !

Une salle ados est ouverte (Salle Polyvalente, en face de l'église) pour vos jeunes dès la sortie du collège de 17h00 à 19h00.

Les jeunes ont la possibilité de descendre du bus à l'arrêt de l'église de Sardieu pour nous rejoindre directement dans la salle.

Votre enfant peut venir avec son goûter, ou des goûters partagés seront organisés avec les jeunes et les animateurs.

L'adhésion annuelle est de maximum 10 euros pour les 32 vendredis de l'année.

Pendant cette soirée, des jeux, des matériels de sport et de musique ... permettront aux jeunes avec des animateurs professionnels de se distraire.

Ce sera également pour les jeunes les plus motivés l'occasion de faire naître d'autres projets : court séjour autofinancé, spectacle, etc.

BASE ADOS s'investi aussi au collège pour l'animation du foyer tous les vendredis de 12h45 à 14h00 !

Pour plus d'informations, contactez :

Mélanie au 06 25 12 09 24

ou

Michaël au 06 25 12 08 72

Rendez-vous sur le site www.bievre-isere.com ou sur le FB « Base ados Bièvre Isère »

Bièvre isère
communauté

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT ?
CONTACTEZ-NOUS !



**Une salle ados à
Sardieu**

**OCTOBRE À JUIN
LES VENDREDIS,** SALLE POLYVALENTE

Pendant 9 mois près de chez toi s'ouvre une salle ados avec des jeux, des espaces de paroles et de rencontres, des activités sportives, le tout encadré par des animateurs jeunesse.

Seul ou entre amis, le temps que tu veux, investis ce lieu qui t'es dédié !

17h à 19h

Information
Michaël
06 25 12 08 72
Mélanie
06 25 12 09 24

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un service d'accueil et d'accompagnement géré par Bièvre Isère Communauté et à disposition :

- des familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s)
- des familles employeur d'un assistant maternel
- des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile). Six professionnelles animent le RAM et proposent des permanences à La Côte St-André 04 74 20 95 90 ram@bievre-isere.com et à St-Jean de Bournay 04 74 59 39 70 ram-stjean@bievre-isere.com Les matins, des ateliers d'éveil sont proposés, dans 14 communes du territoire, aux enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leur garde à domicile. Les familles et les professionnels peuvent aussi contacter ou rencontrer une animatrice durant les permanences administratives dans différents lieux et créneaux horaires. Plus d'infos sur bievre-isere.com.

Le réseau des médiathèques et des bibliothèques de Bièvre Isère Communauté à portée de clic ! Le réseau de lecture publique de Bièvre Isère Communauté vous propose un nouveau portail spécialement dédié aux médiathèques et bibliothèques du territoire. Vous pourrez faire des recherches dans le catalogue de l'ensemble des 24 lieux de lecture, profiter d'un accès facilité aux ressources numériques, consulter les nouveautés et les coups de coeur ... Vous trouverez aussi des informations pratiques comme le mode d'emploi, les horaires, les adresses et contacts des 24 lieux de lecture. Le portail est régulièrement mis à jour pour vous informer sur des actualités, des sélections thématiques, des coups de projecteur ainsi que l'ensemble des rendez-vous proposés dans le réseau. A tous les curieux et fans de nos ressources, rendez-vous à l'adresse suivante <http://portailmediatheque.bievre-isere.com> ou depuis la page du site internet bievre-isere.com rubrique «Vivre» puis «Médiathèque».

Ludothèque intercommunale Cette année encore, la ludothèque de Bièvre Isère Communauté vous propose de nombreuses occasions de jouer en famille, entre amis, entre collègues ... Vous pouvez la retrouver : les mardis de 16h à 18h et les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h des semaines paires à Saint-Jean de Bournay à la maison de l'intercommunalité. les mercredis de 10h à 12h et 14h à 18h des semaines impaires lors de journées jeux en itinérance sur 4 communes du territoire : La Côte Saint-André, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Champier et Bossieu. Dans les médiathèques et à Lieudieu pour des soirées jeux (à partir de 4 ans). Un moment privilégié en famille ou entre adultes, pour découvrir de nouveaux jeux de société. Ces rencontres gratuites sont un moment de convivialité avec des espaces pensés pour les enfants et pour les adultes, autour de jeux d'éveil, de construction, des jeux de rôle ou encore un large choix de jeux de société. L'occasion aussi de faire partager votre jeu préféré. La ludothèque a besoin de vous, nous recherchons régulièrement des bénévoles afin d'accompagner les familles dans la découverte de nouveaux jeux mais aussi pour assurer une qualité d'accueil et une aide logistique. Renseignements au 06 75 94 00 63 ou 06 19 08 68 27 et ludotheque@bievre-isere.com Programme disponible en mairie et sur bievre-isere.com.



Aqualib' : nouveaux espaces

Venez découvrir les nouveaux espaces réaménagés et tester leurs équipements ! L'espace fitness/musculation compte dorénavant 3 salles avec du nouveau matériel.

Plus grand et plus agréable, l'espace bien-être propose diverses activités : sauna, hammam traditionnel, jacuzzi, fontaine à glace et un lieu de repos agréable et chaleureux.

Des espaces climatisés et ouverts 7 jours/7 avec des cours collectifs (réservation obligatoire pour certains cours), des cours vidéo à horaires fixes et à la demande.

Des conseils et programmes personnalisés.

De nouvelles activités sont au programme :

Fit Bike (entraînement intense pratiqué sur vélo), **HBX** (renforcement musculaire intense utilisant une sangle en suspension), **RPM** (entraînement intense, pratiqué sur vélo et suivi sur écran vidéo), **Renfo** (renforcement musculaire suivi sur écran vidéo) et **Yoga** (discipline qui comprend une grande variété de postures physiques et de pratiques respiratoires).

Accès à la séance à partir de 11 € ou en abonnement dès 35,80€/mois (frais de dossier inclus).

Séance d'essai gratuite !





P.L.U.I. Plan local d'urbanisme intercommunal

Le projet d'élaboration du PLUi du secteur de Bièvre Isère a été arrêté par le Conseil Communautaire de Bièvre-Isère Communauté le Mardi 6 novembre 2018. Ce dossier a fait l'objet d'une enquête publique du 8 avril au 11 mai 2019.

Il a été approuvé par délibération n°255-2019 en date du 26 novembre 2019.

Délibération d'approbation du PLUi du secteur de Bièvre Isère

ANNEXE 1 : Synthèse des modifications apportées au PLUi suite à la prise en compte des observations des personnes publiques associées et consultées des communes et autres organismes.

ANNEXE 2 : Synthèse des modifications apportées au PLUi suite à la prise en compte des observations du public, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête.

ANNEXE 3 : Dossier du PLUi approuvé du secteur de Bièvre Isère,

Délibération de prescription de l'élaboration du PLUi,

Délibération précisant le contexte territorial des objectifs poursuivis du PLUi,

Modalités de collaboration entre les communes et Bièvre Isère communauté,

Arrêté préfectoral de transfert de compétence document d'urbanisme.

Vous pouvez consulter ces textes en mairie, sur le site sardieu.info et le site internet de Bièvre Isère Communauté en suivant ce lien : <http://bievre-isere.com/ms/plui/le-plui-de-bievre-isere/les-actes-reglementaires/>

Horaires d'hiver des déchèteries intercommunales

Ces horaires s'appliquent du lundi 28 octobre 2019 jusqu'au samedi 28 mars 2020.

La Côte Saint-André 04 74 20 33 03

Lundi : 14h-17h

Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Nantoin 04 74 54 13 73

Lundi : 9h-12h Vendredi : 14h-17h

Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

Roybon 04 74 20 86 73

Lundi : 14h-16h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Saint-Etienne de Saint-Geoirs 04 76 93 44 16

Lundi : 14h-17h

Du mercredi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Saint-Jean de Bournay 04 74 59 79 40

Lundi : 14h-17h

Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Viriville 04 74 20 86 73

Lundi et mercredi : 9h-12h

Mardi et samedi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Plus de renseignements sur bievre-isere.com/mini-site « eau, assainissement et déchets »

04 74 20 86 73 **Accès déchèterie La Côte St-André** : particuliers, comme professionnels, doivent s'inscrire afin d'enregistrer leurs véhicules. Formulaire, disponible sur le site internet bievre-isere.com, à compléter et :

- à envoyer par courrier à Bièvre Isère Communauté, 1 av Roland Garros, 38590 St-Etienne de St-Geoirs
- à déposer à l'accueil de la déchèterie à La Côte St-André, chemin des Charpillates
- à imprimer, à scanner et à envoyer par mail à decheterie@bievre-isere.com

Attention, le formulaire doit être accompagné des copies des justificatifs nécessaires à l'inscription.

Télécharger le formulaire en suivant ce lien :

<http://bievre-isere.com/vos-formulaires-en-ligne/formulaires-en-ligne/environnement/acces-decheterie-la-cote-st-andre/>

Pêche en étangs, saison 2020

La pêche à la truite dans les étangs du territoire de Bièvre Isère Communauté ouvrira

le 7 mars. L'ouverture générale pour les autres espèces de poissons est fixée au 1er mai.

Bièvre Isère Communauté organise aussi de nombreux événements tout au long de l'année (safari truites, initiation pêche pour les enfants...). La plaquette pour la saison 2020 est disponible dans les offices de tourisme du territoire et dans les points de vente de cartes de pêche. Retrouvez toutes les informations sur bievre-isere.com.

Infos pratiques

Bièvre Isère Communauté étend l'accès à la culture pour tous. Les médiathèques ouvrent davantage leurs portes pour offrir 12h30 d'accès en plus, et ce, dès le 1er octobre 2019.

Retrouvez toutes les actualités Bièvre Isère Communauté sur Facebook !

Page : « **Bièvre Isère Communauté** » <https://www.facebook.com/bievreisere/>



la ressourcerie

du pays de bièvre-valloire

04 27 69 00 62

06 35 55 31 07

contact@laressourcerie-bv.fr

<http://laressourcerie-bv.fr>

200 Route du Village à Saint Pierre de Bressieux & 61 rue de la république à Beaufort



Ramassage des encombrants EN PORTE À PORTE

Bièvre Isère Communauté, en partenariat avec La Ressourcerie, propose un nouveau service gratuit de collecte d'encombrants. Une belle façon de donner une seconde vie à nos encombrants et de réduire les déchets collectés !

Pour vous débarrasser de certains objets pensez à consulter la ressourcerie, le nouveau service gratuit de ramassage des encombrants en porte à porte est disponible à Sardieu

le 4e vendredi du mois

la ressourcerie
du pays de bièvre-valloire

INFORMATION
06 35 55 31 07
contact@laressourcerie-bv.fr



Espace offres d'emploi en Bièvre Isère

Territoire dynamique, Bièvre Isère compte plus de 5000 entreprises, qui représentent près de 15 000 emplois. Avec 170 emplois créés par an, les entreprises de Bièvre Isère recrutent. Néanmoins, elles ont parfois des difficultés à rendre visible leurs offres. Dans le même temps, il arrive que les services de Bièvre Isère Communauté soient sollicités par des actifs en recherche d'emploi. Ainsi, pour répondre aux attentes des entreprises et des usagers, l'intercommunalité met en place un nouvel espace dédiée sur son site internet : « offres d'emplois en Bièvre Isère ».

Cet outil s'inscrit dans la continuité du rôle de la collectivité, qui consiste à proposer des clés et des solutions d'accompagnement aux entreprises et aux usagers. Il compile les emplois du territoire, pour tous types d'offres : CDI, CDD, contrats d'apprentissage, stages, jobs d'été ... Alors, si vous cherchez un emploi sur le territoire de Bièvre Isère Communauté, rendez-vous sur notre plateforme de recherche via bievre-isere.com pour en savoir plus téléphonez au 04 76 65 43 03 ou deveco@bievre-isere.com

ESPACE OFFRES D'EMPLOIS

- EMPLOIS
- ALTERNANCE
- STAGES
- JOBS D'ETE

Rendez-vous sur **bievre-isere.com**
OFFRES D'EMPLOIS EN BIEVRE ISERE

INFORMATIONS
Pour plus d'informations contactez-nous au
04 76 65 43 03
deveco@bievre-isere.com



Prime Air Bois

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion au bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi la communauté de communes met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos appareils de chauffages au bois vieillissants. Cette prime, d'un montant forfaitaire de 500 €, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères. Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bievre-isere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.

Changez !

Pour un chauffage

- + économique
- de pollution de l'air
- + de confort

Prime Air Bois
500 €

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE
vous accompagne pour changer
votre ancien chauffage au bois

www.bievre-isere.com/Cadre de vie ou AGEDEN au 04 76 23 53 50

Bièvre isère
communauté

Encore trop d'incivilités en 2019!

Les années se suivent et se ressemblent.

2019 a été ponctué d'actes d'incivilité et de vandalisme, faudra-t-il passer à la vidéosurveillance afin de limiter ces actes qui empoisonnent la vie quotidienne des habitants ?



C'est une solution assez efficace mais en contrepartie elle a un coût non négligeable pour les contribuables.

Cette année la porte de la cure, les volets roulants de la cantine, le panneau d'affichage du plan de la commune situé sur la place du village ont été détériorés par **vandalisme**.

De nombreux tags de peinture ont eu lieu à la chaufferie de l'école, la salle des fêtes, sur les

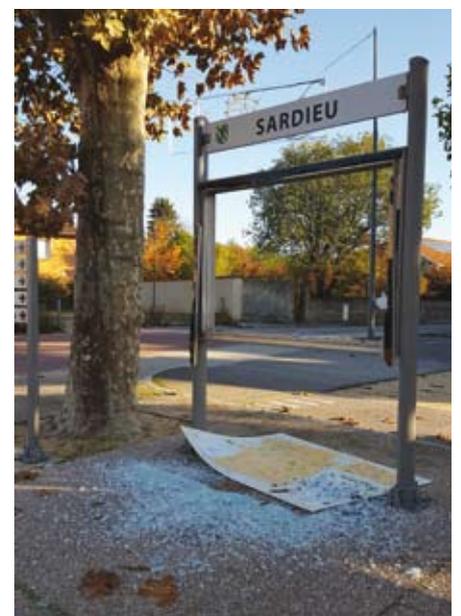
panneaux de signalisation ainsi qu'un abri bus.

De nombreux dégâts ont eu lieu à la zone de loisirs, les volets ont été détériorés, les fenêtres cassées, les barrières cassées et de nombreux tags effectués un peu partout.

Les dépôts sauvages au pied des points d'apport volontaire continuent ...

Alors qu'il suffirait d'effectuer ces dépôts en déchetterie.

Espérons qu'une prise de conscience ait lieu afin d'éviter de prendre des mesures désagréables pour tout le monde.



SICTOM des Pays de la Bièvre

www.sictom-bievre.fr

A partir de 2020 le SICTOM se lance dans une installation de systèmes de compostages collectifs.

Il s'agit d'accompagner un groupement de foyers, lotissement, quartier, pied d'immeuble, habitat collectif, pour la mise en place d'unité de compostage partagé.

Ce projet sera réalisé en collaboration avec les amis des lombrics, association locale de Bièvre-Valoire dont le site internet est disponible à cette adresse <http://guides-composteurs-bievre.over-blog.com/>

2020 c'est aussi **LES 20 ANS DU TRI**, ainsi le SICTOM des Pays de la Bièvre vous propose ses **jours portes ouvertes** sur le site de Penol les 5 et 6 juin 2020 avec visite du site et spectacle et animations autour du tri et du recyclage.

Informations : karine.ravel@sictom-bievre.fr

Depuis mars 2018, tous les emballages se trient !

Pour télécharger les documents sur le site internet du SICTOM Accueil > La communication > Télécharger les documents d'information

Suivez ce lien :

<http://www.sictom-bievre.fr/la-communication/telecharger-les-documents-dinformation>

Contactez le SICTOM au 04 74 53 82 32 ou sictom.bievre@sictom-bievre.fr

Prêt de gobelets réutilisables pour vos manifestations

Depuis plusieurs années le Département de l'Isère propose à tous les organisateurs de petites ou grandes manifestations, de réserver gratuitement des gobelets réutilisables.

Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande de réservation en ligne, lien direct vers le formulaire de demande, disponible sur le site internet du SICTOM rubrique « Actualités ».

En dessous de 2000 gobelets, vous pourrez venir les chercher dans les locaux du SICTOM à Penol.

Au dessus de 2000 gobelets, ils vous seront livrés et enlevés sales, sur place.

Contactez le SICTOM : 04 74 53 82 32 ou sictom.bievre@sictom-bievre.fr

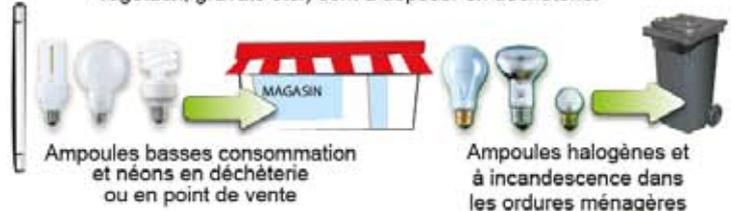
Infos pratiques



Les cartouches d'encre et les piles usagées dans les bornes de collecte (magasins, mairies, écoles, déchèteries)



Tous vos déchets encombrants (électroménagers, ameublement, végétaux, gravats etc.) sont à déposer en déchèterie.



Ampoules basses consommation et néons en déchèterie ou en point de vente

Ampoules halogènes et à incandescence dans les ordures ménagères



Tous vos textiles, linges et chaussures sont à déposer dans les bornes de collectes.



Ecole en Fête

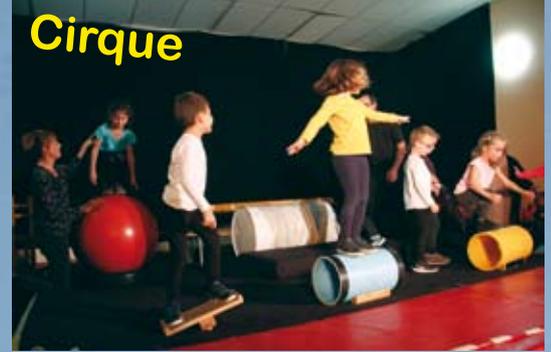
2019

vendredi
14 juin
2019





Equipe pédagogique 2018 / 2019



Cirque



Portes-ouvertes



2019



CCAS : le repas des Aînés



Téléthon



Blés d'Or
Concours
de belote

Carnaval du Sou des écoles



Réparation
des cloches



Foire de printemps





2019 FÊTES DES VOISINS

*Quartier Videau - Perroche
Dimanche 25 Août 2019*



*Quartier Route de Châtenay - Poinponnier
Samedi 7 septembre 2019*



GROUPES DU VILLAGE

*Quartier Vie de Saint Siméon
Samedi 22 juin 2019*



Classes en 9 Dimanche 20 octobre 2019



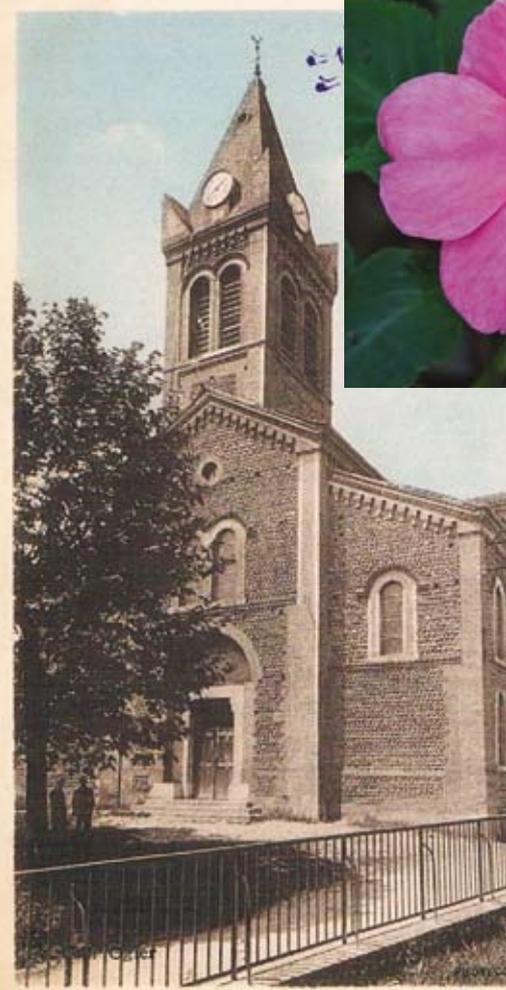
Pousinade Marmonier Samedi 3 Août 2019



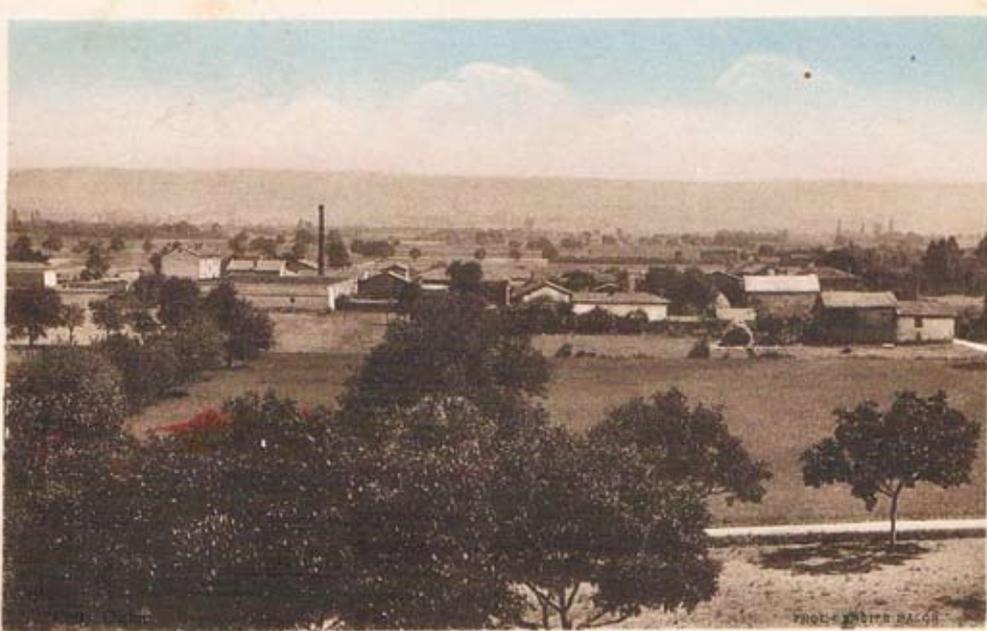
SARDIEU (Isère) — Hameau Polmponniet et Usine de Soleries



Merlin, phot.-édit., La Côte-St-André



SARDIEU (Isère) — Eglise



SARDIEU (Isère) — Vue générale de Poinponniet



SARDIEU (Isère) — Château de l'Abbaye





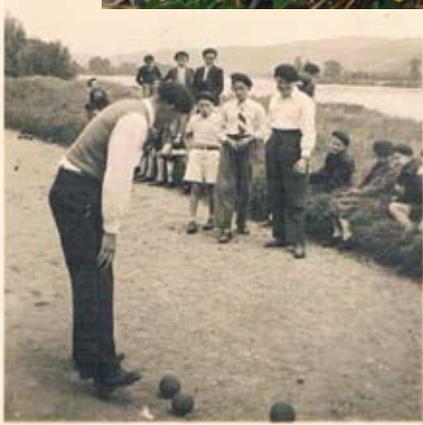
SARDIEU (Isère). — Route de la Côte Saint-André

Cl. Seguin, éditeur



SARDIEU (Isère) — Lavoir et route de Balbins

Cl. Seguin, éditeur



SARDIEU (Isère). — Groupe Scolaire

Cl. Seguin, éditeur



SARDIEU

Dimanche 10 Mai 2020

FOIRE DE PRINTEMPS & Vide-grenier



**Artisanat & Produits du Terroir
et de nombreux autres exposants**
Buvette et restauration sur place ou à emporter

**Organisation : Comité d'Animation de Sardieu
au profit du C.C.A.S. à la ZONE DE LOISIRS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Tous droits réservés. © 2020 Mairie de Sardieu INSEE 473. Ne pas jeter sur la voie publique.